

RAPPORT ANNUEL 2021

Let's build the future



CommercialBank
Let's build the future



NOTRE RIGUEUR EST RECONNUE A L'INTERNATIONAL



Sommaire

I. MOT DU DIRECTEUR

II. INFORMATION GENERALE

- 1- Cadre Juridique
- 2- Capital Social et Associés
- 3- Gouvernance

III. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

- CONTEXTE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET FINANCIER 2021
 - 1- Sur le plan international
 - 2- Sur le plan régional
 - 3- Sur le plan national
 - 4- Sur le marché bancaire
- ACTIVITES DE LA CBC EN 2021
 - 1- Réalisations commerciales
 - 2- L'organisation
 - 3- Les investissements
- RESULTAT FINANCIER EN 2021
- PERSPECTIVES D'AVENIR ET DE DEVELOPPEMENT EN 2021
 - 1- Sur le plan sous régional
 - 2- Sur le plan national
 - 3- Sur le plan interne à la CBC

IV. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Audit des états financiers annuels
- Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

V. ETATS FINANCIERS

- BILAN
- HORS BILAN
- COMPTE DE RESULTAT

VI. NOTE AUX ETATS FINANCIERS 2021

- 1- Principes comptables et structure des comptes
- 2- Autres emprunts à terme et autres dépôts reçus
- 3- Immobilisations incorporelles et frais immobilisés
- 4- Immobilisation corporelles et autres
- 5- Immobilisations financières
- 6- Compte de la clientèle
- 7- Produit net bancaire (pnb) (en MFCFA)
- 8- Résultat net de l'exercice

VII. RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VIII. BILAN SOCIAL

- 1- Effectif
- 2- Evolution de l'investissement formation 2019-2020-2021
- 3- Conditions de vie/ politique sociale

IX. RESEAU ET POINTS DE CONTACT

Table des abréviations

APECCAM	Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BVMAC	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CBC	Commercial Bank- Cameroun
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
CHAN	Championnat d'Afrique des Nations
COBAC	Commission Bancaire d'Afrique Centrale
COFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
COSUMAF	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CRCT	Cellule de Règlement et de Conservation des Titres
DEPI	Direction des Etudes, des Projets et des Investissements
DSF	Déclaration Statistique et Fiscale
EMF	Etablissement de Micro Finance
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FMI	Fonds Monétaire international
PASCO	Programme d'Accompagnement Scolaire
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
TIAO	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
RCCM	Registre du commerce et du crédit mobilier
SDTMC	Sous-direction Trésorerie et Marchés des Capitaux
CNEF	Comité National Economique et Financier



VISA

Business

gagnez en sérénité !

- ✓ TRAÇABILITÉ DES TRANSACTIONS
- ✓ CONTRÔLE DES DÉPENSES
- ✓ SÉCURITÉ



- La carte VISA BUSINESS de Commercial Bank est un outil international de paiement qui vous permet de mieux gérer vos dépenses d'entreprise.
- Rapprochez-vous de votre Chargé de Clientèle pour en bénéficier.



- ☎ 8080 (Hotline)
- 📌 commercialbankcm
- 📌 commercialbankcm
- 📞 691741107 (whatsapp)
- 📧 CBC_Alcharequest@groupecommercialbank.com

VISA


CommercialBank
Let's build the future

Le mot du DG

Résilience dans les crises multiples : la recette gagnante !

Dans un contexte international particulièrement marqué par des crises successives, Commercial Bank a su faire preuve par deux fois de sa capacité de résilience depuis la fin de l'administration provisoire et dans la crise actuelle liée au conflit russo-ukrainien.

En 2017 le plan stratégique de développement de Commercial Bank prescrivait d'une part, l'ouverture de nouvelles agences dans les zones à fort potentiel de rentabilité où elle n'est pas présente et, d'autre part, la poursuite du développement de son réseau par le déploiement de guichets automatiques de banque (GAB) et terminaux de paiements électroniques (TPE) hors site. Depuis 2018, la mise en œuvre de ces prescriptions a conduit à l'ouverture de onze nouvelles agences et guichets, la délocalisation de deux principaux points de vente pour mieux répondre aux besoins de la clientèle, l'installation de seize nouveaux GAB dans nos agences et hors site dans les lieux à forte concentration d'affaires, et enfin, la création de deux espaces dédiés à la clientèle haut de gamme dans les principaux centres urbains, Douala et Yaoundé.

Nous avons poursuivi en 2021 nos investissements dans l'extension de notre réseau de distribution afin de concrétiser notre vision : être une banque de référence en qualité de service, capable d'interagir 24/7 avec ses clients partout dans le monde.

Dans la même lancée, nous avons accéléré la digitalisation, déployé des solutions flexibles et adaptées aux besoins de nos clients. Touchant

tous les secteurs de l'écosystème de Commercial Bank (aussi bien les process métiers internes que les services digitaux livrés à la clientèle), la transformation numérique a permis d'améliorer considérablement la performance opérationnelle de nos collaborateurs et de renforcer la productivité de la banque. Un impact positif pouvant en entraîner un autre, la transformation des métiers devient perceptible dans le parcours client. Il se traduit ici par une conquête du marché grâce à la valorisation de l'image de marque de la banque. En s'appuyant sur notre business model, les outils de CRM installés notamment : la vision 360 client, les prises de rendez-vous ou la gestion des plannings nous feront gagner 30% de notre temps de réactivité en termes de productivité.

Au cours d'un exercice 2021 inédit, marqué par la propagation de la pandémie COVID-19 et la crise ukrainienne, Commercial Bank, acteur majeur du financement de l'économie et acteur local financier de premier plan au regard des enjeux, s'est positionné comme un pionnier dans le domaine de la facilitation de l'accès des acteurs de l'agro-industrie aux crédits à long et moyen terme nécessaires pour le financement d'investissements dans les chaînes de valeurs agricoles.

Cette expertise nous a valu d'être sélectionné comme opérateur financier du partenariat MINADER et BAD pour la facilité du refinancement mis en place par l'Etat du Cameroun pour les crédits destinés aux Financements des toutes petites entreprises (TPE), des PME et des chaînes de valeur agricole pour un montant de 8 600 000 000 Frs.



Léandre DJUMMO
Directeur Général

La banque a par ailleurs, entrepris de se mettre en conformité avec les standards internationaux en matière de qualité. Ce processus a abouti à la certification ISO 9001 :2015, la norme la plus célèbre et la plus fiable en matière de management de la qualité.

En 2021, Commercial Bank a réalisé des performances remarquables eu égard au renforcement de la réglementation de change CEMAC et de l'attentisme des investisseurs.

Le produit net bancaire s'améliore de FCFA 24 221 Ms à FCFA 28 452 Ms, en dépit des impacts économiques liés aux deux crises.

En plus de ces évolutions, la marge d'intérêt a également augmenté de FCFA 18 150 Ms à FCFA 18 318 Ms.

Notre banque a réalisé des résultats nets de FCFA 3 570 Ms au cours de l'exercice 2021, soit une croissance de 16,7% par rapport aux résultats de l'exercice 2020.

Pour leur part, les fonds propres consolidés se montent à FCFA 32 700 Ms, en progression de 26%. Au 31 décembre 2021, nous sommes classés 5ème sur 15 en matière de crédits distribués à la clientèle (XAF 327 934 Ms) et 9ème sur 15 en termes de ressources avec XAF 341 091 Ms. Nous avons porté notre capital social de 12 000 Ms à 16 500 Ms depuis 2020. Le réseau d'agences est passé de 08 à 19 ces 02 dernières années, la dernière-née étant l'agence de YASSA.

Au total, l'exercice 2021 a été un challenge stimulant pour la banque. Les efforts concertés de toutes les parties prenantes nous ont permis de soutenir notre rentabilité au cours de cet exercice.

Par conséquent, j'aimerais exprimer ma gratitude à l'endroit de notre clientèle pour sa fidélité constante et à notre personnel dont le dévouement fait rayonner notre chère et belle institution, qui tient lieu désormais de référence. Nous continuerons à travailler pour consolider les bons résultats et à accélérer la dynamique.

Message of the General Manager

Resiliency during multiple crises: our magic formula !

In spite of the current international environment predominantly marked by successive crises, Commercial Bank has twice demonstrated resilience since the end of the provisional administration and in the current crisis linked to the Russian-Ukrainian conflict.

In 2017, Commercial Bank's strategic development plan recommended, on the one hand, the opening of new branches in areas with high potential for profitability where it was previously not present and, on the other hand, the continued development of its network through the deployment of off-site automated teller machines (ATMs) and electronic payment terminals (EPTs). As of 2018, the implementation of these recommendations has led to the opening of eleven (11) new branches and counters, the relocation of two (2) main points of sale to better meet customer needs, the installation of sixteen (16) new ATMs in our branches and off site in locations with a high concentration of business, and finally, the creation of two (2) spaces dedicated to high-end customers in the main urban centres, Douala and Yaounde.

In 2021, we continued to invest in the expansion of our distribution network in order to achieve our vision of being a leading bank in terms of service quality, capable of interacting 24/7 with customers around the world.

Similarly, we have accelerated digitalization and deployed flexible solutions adapted to the needs of our customers. Cutting across all areas of Commercial Bank's ecosystem - from internal business processes to digital services delivered

to customers - the digital transformation has significantly improved the operational performance of our employees and enhanced the bank's productivity. As one positive impact may lead to another, the transformation of businesses becomes perceptible in the customer experience. This results in market domination through the enhancement of the bank's brand image. Using our business model, the CRM tools installed, notably: the 360° vision of the customer, the appointment scheduling or the management of the schedules will allow us to gain 30% of our reaction time and overall productivity.

In 2021, an unprecedented year characterized by the spread of the COVID-19 pandemic and the Ukrainian crisis, Commercial Bank, a major player in economic financing and a leading local financial player with respect to current challenges, has positioned itself as a pioneer in facilitating access for agribusinesses granting long and medium-term loans needed to finance investments in agricultural value chains

This expertise allowed us to be selected as the financial intermediary of the MINADER-ADB partnership for the refinancing facility set up by the State of Cameroon to finance very small enterprises (VSEs), SMEs and agricultural value chains to the tune of F.CFA 8.6 Billion.

In addition, the bank has undertaken to comply with international quality standards. Such compliance resulted in the ISO 9001:2015 certification, the most famous and reliable standard in quality management.



Léandre DJUMMO
General Manager

In 2021, Commercial Bank performed remarkably well in view of the tightening of CEMAC foreign exchange regulations and the wait-and-see attitude of investors.

Net banking income improved from CFAF 24.221 Billion to CFAF 28.452 Billion, despite the economic impacts of the two crises.

In addition to these developments, the interest margin also increased from CFAF 18.150 Billion to CFAF 18.318 Billion.

Our bank achieved net earnings of CFAF 3.57 Billion in fiscal year 2021, representing a 16.7% growth over fiscal year 2020 earnings.

Consolidated equity amounted to CFAF 32.7 Billion, up 26%.

As of December 31, 2021, we are ranked 5th out of 15 in terms of loans distributed to customers (XAF 327.934 Billion) and 9th out of 15 in terms of resources with XAF 341.091 Billion. We have increased our share capital from 12 Billion to 16.5 Billion as of 2020. Our network of branches has grown from 08 to 19 in the last 2 years, the latest being the branch in YASSA.

All in all, the 2021 fiscal year has been an exciting challenge for the Bank. The concerted efforts of all stakeholders enabled us to sustain our profitability during the year.

Therefore, I would like to express my gratitude to our clients for their constant loyalty and to our staff whose dedication makes our cherished and beautiful institution shine. We will continue to work to consolidate the positive results and to build momentum.





2

INFORMATION GÉNÉRALE



1. CADRE JURIDIQUE

La COMMERCIAL BANK - CAMEROUN en abrégé « CBC » a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Douala, Cameroun le 5 août 1997, sous le numéro 018409, pour une durée de 99 ans.

Elle a effectivement commencé ses activités d'exploitation le 24 novembre 1997.

Sa forme juridique est celle d'une société anonyme dont le siège social est situé à Douala, République du Cameroun B.P. 4004, Avenue De Gaulle.

La CBC est un établissement de crédit dont les activités commerciales et financières sont régies, pour l'essentiel, par les deux (2) conventions suivantes :

- Convention du 16 octobre 1990 portant création de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).
- Convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les états de l'Afrique Centrale signée le 17 janvier 1992.

L'Arrêté n 238/MINEFI/DCE/DMF/IB2 du 19 novembre 1997, en son article 1er, prévoit que «La Commercial Bank - Cameroun sise à Douala B.P. 4004 est, pour compter de la date de publication du présent arrêté, agréée en qualité d'établissement de crédit qualifiée à exercer son activité au Cameroun». Cet Arrêté se rapporte au Décret n 90/1471 du 9 novembre 1990 fixant les conditions de l'agrément des établissements de crédit et de leurs dirigeants.

Les Ministres de la Justice des 16 états membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) ont adopté le 17 avril 1997 une première série de textes qui constituent les bases d'un droit économique modernisé, commun aux pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de l'Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale (UDEAC). L'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (L'Acte Uniforme) signé le 17 avril 1997, issu de la réforme OHADA, a été mis en vigueur le 1er janvier 1998, mais laissait un délai de deux (2) ans aux sociétés constituées avant cette date pour mettre en harmonie leurs statuts avec le nouveau droit, ce délai expirant le 31 décembre 1999. Les articles 907 à 910 de l'Acte Uniforme précisent que toute société commerciale est tenue, avant le 1er janvier 2000, de mettre ses statuts en harmonie avec la nouvelle législation.

Une mise à jour des statuts rédigés de la société a été authentifiée le 21 juillet 2005 et enregistrée à Douala, Actes civils, le 05 août 2005. La dernière mise à jour date du 01 octobre 2014 suite à l'opération d'augmentation du capital.

Pour s'arrimer aux dispositions de l'art 98 de l'acte uniforme OHADA révisé sur le droit des sociétés commerciales en vigueur depuis 2014 et obligatoire depuis le 05 mai 2016, la CBC a une fois de plus modifié ses statuts.

Par la décision N COBAC/D/2009/204 du 02/11/2009, la CBC a été placée sous Administration provisoire. Décision suspendant de facto tous les organes sociaux à savoir le Conseil d'administration et tous ses démembrements. Un Administrateur Provisoire avait été nommé à cet effet.

Les actionnaires de la Banque, lors de la session de leur Assemblée Générale en date du 10 mai 2012, ont approuvé à l'unanimité le plan de restructuration de la CBC.

Par arrêté n 00000011/MINFI/CAB du 28 janvier 2013 portant restructuration de la CBC, publié le 12 février 2013, le Ministre des Finances a approuvé les termes dudit plan de restructuration, plaçant de ce fait la CBC « sous restructuration ». Cet arrêté accordait trois (03) mois à la CBC pour achever la mise en œuvre de son plan de restructuration à compter de la date de publication.

Par note N 00005481/MINFI/SG/DGTC/DCFM du 23 décembre 2013, le Ministre des Finances confirmait l'engagement de l'Etat du Cameroun à mettre en œuvre toutes les diligences de son ressort dans le processus de restructuration de la CBC notamment :

- La prise de participation à hauteur de 9,7 milliards dans le capital de la CBC dans le cadre d'un portage
- L'exonération des droits de timbre, de mutations et d'enregistrement sur les opérations et les décisions liées à la restructuration de la CBC
- L'abandon des impositions d'un montant de 728 millions de FCFA émises par AMR N 0133 du 07 février 2011
- L'abandon des pénalités de change sur les opérations de la clientèle d'un montant évalué à 1,920 milliard de FCFA et sur les investissements directs étrangers dans le capital de la banque d'un montant estimé à 1,400 milliard de FCFA pour la période de contrôle allant jusqu'au 31 décembre 2011,
- L'émission d'une garantie de l'Etat à hauteur de 51,8 milliards de FCFA pour une durée de 5 à 8 ans au bénéfice des engagements douteux à céder à la structure de défaillance à créer en vue du recouvrement des créances.

Dans la même note, l'Etat s'engageait à rechercher un investisseur de référence en vue de lui céder entre 60 et 80 % du capital détenu et avait demandé à l'Administrateur Provisoire de prendre toutes les dispositions en vue d'amener les actionnaires historiques à remplir leurs obligations en matière de recapitalisation de la banque à travers la libération de leur quote part dans le capital.

Le 23 décembre 2013, l'Etat a alors souscrit 970 000 actions valant FCFA 9 700 000 000 libérés par virement au compte de la CBC à la BEAC le 30 décembre 2013

Le 26 décembre ALLIANZ CAMEROUN ASSURANCES a souscrit 20 445 actions valant FCFA 204 450 000 libérés par virement de la SGBC du 26 décembre 2013

Le 26 décembre 2013, ALLIANZ CAMEROUN ASSURANCE VIE a souscrit 2 555 actions valant FCFA 25 550 000 libérés par chèque BICEC du 26 décembre 2013

Les autres actionnaires historiques n'ayant pas suivi ou ayant vu leur souscription symbolique rejetée par la COBAC, seuls l'Etat et le Groupe ALLIANZ avaient effectivement libéré leur part souscrite dans le capital au 31/12/2013 soit FCFA 9 930 000 000

Le capital minimum n'ayant pas été atteint en raison de la défaillance des actionnaires historiques et compte tenu du capital arrêté dans le plan de restructuration, l'Etat a fait une nouvelle souscription le 17 janvier 2014 de 207 000 actions valant FCFA 2 070 000 000 libérée le 06 février 2014.

La déclaration de souscription et de versement a été faite par acte notarié le 13 février 2014 et a ouvert ainsi droit à fin février 2014, à un coup d'accordéon par l'absorption des réserves en apurement des pertes antérieures suivant le plan de restructuration.

Les écritures relatives à la reprise des provisions entrant dans le cadre du plan de restructuration ont été comptabilisées au 31/12/2013. Ils ont contribué à façonner considérablement le résultat qui sera affecté ultérieurement en apurement des pertes antérieures

Afin d'éviter une imposition de ce résultat à l'IS et à la demande de la CBC, Par décision N 00001143/MINFI/SG/DGTCFM/SDMEC du 26 décembre 2014, Monsieur le Ministre des Finances a demandé au Directeur Général des Impôts d'étendre la mesure d'exonération fiscale en faveur de la CBC aux « gains fictifs » résultant des reprises de provisions sur les créances cédées, dans le cadre de sa restructuration.

Toutefois, la CBC milite pour un quitus fiscal général sur la période de restructuration afin de faire face aux redressements fiscaux quoique contestables et contestés qui menacent gravement de saper les mesures de restructuration prises.

Au 31/12/2013, les créances pour lesquelles les provisions avaient été reprises comme indiqué ci-dessus, ont été soldées au profit du compte « CBC RECOUVREMENT », société de défaillance en création. Le compte courant associé a aussi été annulé soit en apurement des pertes cas de CFH soit viré dans le compte « CBC RECOUVREMENT » pour les autres actionnaires.

En date du 09 septembre 2016, par décision N D-2016/188, la COBAC a levé l'Administration Provisoire.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 16 décembre 2016 à l'effet entre autres de procéder à l'arrêté des comptes de l'exercice 2015. Ce Conseil d'Administration a aussi constaté qu'en raison du retard enregistré dans la mise en œuvre de la garantie de l'Etat sus évoquée, la situation s'est détériorée créant ainsi une insuffisance d'actif de plus de 60 073 milliards de FCFA, confirmée par la COBAC dans son rapport de vérification générale du 28 octobre 2016. Il est donc apparu la nécessité de faire confirmer par l'Etat son engagement d'assurer la bonne fin de l'assainissement du bilan de la CBC suivant les termes du protocole d'accord signé entre la CBC et l'Etat du Cameroun le 28 juin 2017.

Suivant ce protocole, l'Etat s'engage à amortir l'insuffisance d'actif sur une période de 15 ans maximum au taux d'intérêt d'appel d'offre de la BEAC qui est 2,95 % à la date de la signature de la convention. Ce protocole met fin aussi au principe de la constitution de l'entité de défaisance « CBC RECOUVREMENT », les créances alimentant l'insuffisance d'actif étant à reverser à l'Actif de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun pour leur recouvrement.

Cet amortissement se fera au moyen de la compensation des impôts et taxes collectés par la CBC pendant cette période au moyen d'un Compte Séquestre Spécial dont les modalités seront définies dans une annexe au protocole.

L'Etat s'engage par ailleurs à apporter tout son concours en vue de l'assainissement du bilan de la banque et à ce titre il est convenu :

1. Que les exonérations fiscales ainsi que les abandons fiscaux précédemment ordonnés et/ou réalisés sont acquis à la banque sans autre formalités ;

2. Si au cours de la période d'assainissement, l'insuffisance d'actif connaît une variation de nature à affecter significativement les fonds propres de la Banque, les parties s'engagent à se rapprocher pour convenir par avenant toute modification du plan de restructuration permettant de réaliser l'équilibre financier de la banque.

Une correspondance du Ministère des Finances datée du 16 septembre 2019 instruit la CBC de procéder et ce à compter du 01 janvier 2019 au reversement auprès du receveur de son centre de rattachement, des sommes liées au paiement des impôts et taxes au profit des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes publics.

1.2 Exercice social

Le présent exercice court du 1er janvier au 31 décembre 2021 et est le 24e exercice social de la CBC.

2- Capital social et associés

A la faveur de la double opération de réduction et d'augmentation, le capital social de la CBC est passé à FCFA 12 000 000 000 entièrement libéré le 17 janvier 2014 et authentifié par un acte notarié du 13 février 2014.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 août 2020 en sa deuxième résolution a entériné le projet d'augmentation de capital proposé par le Conseil d'Administration par la création de (450 000) actions de valeur nominale de FCFA (10 000) chacune par incorporation d'une partie des réserves et se traduisant par une distribution gratuite au profit des actionnaires actuels proportionnellement à leur mise. Le nouveau capital authentifié par acte modificatif du RCCM de Me DOOH COLLINS du 04 février 2021 est de FCFA 16 500 000 000. De ce fait, l'actionnariat de la CBC s'établit désormais ainsi qu'il suit au 31 décembre 2020 :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	Montant	POURCENTAGE
ETAT DU CAMEROUN	1 618 405	16 184 050 000	98,09 %
ALLIANZ CAMEROUN ASSURANCE	28 095	280 950 000	1,70 %
ALLIANZ CAMEROUN ASSURANCES VIE	3 500	35 000 000	0,21 %
TOTAL	1 650 000	16 500 000 000	100 %

3-Gouvernance



Alfred TIKI
Président du conseil d'administration

3.1 Administrateurs

Par la décision N COBAC/D/2009/204 du 02/11/2009, la COBAC avait placé la CBC sous Administration provisoire, décision qui suspend de facto tous les organes sociaux à savoir le Conseil d'administration et tous ses démembrements.

Le Conseil d'Administration tenu le 06 mai 2016 a restauré les organes sociaux et a procédé à la nomination de son président en la personne de M. Alfred TIKI et des Directeurs Généraux. Toutefois, la banque est restée sous Administration Provisoire jusqu'au 09 septembre 2016.



Léandre DJUMMO
Directeur Général

1.2 Direction Générale

Par décision COBAC D-2016/027 du 08 mars 2016, Mme Rose Annie MBONGO MOUNOUME a été désignée Administrateur Provisoire pour une durée de trois mois en remplacement de M. NJANGA NJOH. Les fonctions de Mme MBONGO MOUNOUME ont pris fin le 09 septembre 2016, à la suite d'une décision COBAC du 07 du même mois.

M. DJUMMO Léandre et M. GOUATER Jean Elisée, nommés par le Conseil d'Administration du 06 mai 2016, ont alors pris respectivement leurs fonctions de Directeur Général et Directeur Général Adjoint le 09 septembre 2016.



Jean Elisé GOUATER
Directeur Général Adjoint

1.3 Commissaires Aux Comptes

L'Assemblée Générale Mixte du 02/06/2005 a renouvelé pour une durée de six (6) exercices, le mandat de Monsieur KAPSSU Daniel, du Cabinet Groupe K & Cie, Commissaire aux Comptes. Ce mandat est arrivé à échéance le jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010 le 22 juin 2011 et n'a pas été renouvelé du fait du retrait d'agrément par la COBAC.

La même Assemblée Mixte du 02/06/2005 a également renouvelé pour une durée de six (6) exercices, le mandat du Cabinet Ernst & Young, Co-Commissaire aux Comptes, devenu CAMEROUN AUDIT CONSEIL S.A. Ce mandat est arrivé à expiration le jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010 le 22 juin 2011 et n'a pas été renouvelé par l'Assemblée Générale mixte des Actionnaires.

Par note N C/122 du 26 juillet 2011, la COBAC a autorisé exceptionnellement CAMEROUN AUDIT CONSEIL S.A à certifier seul les comptes de la CBC, en attendant la formalisation et l'agrément de nouveaux Commissaires aux Comptes.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la CBC du 30 juin 2011 nomme le cabinet **DELOITTE ET TOUCHE Afrique Centrale**, premier Commissaire Aux Comptes de la CBC. Sur la base de cette nomination la COBAC agréée le cabinet DELOITTE ET TOUCHE Par décision COBAC N D-2012/015 du 16 février 2012.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la CBC du 25 novembre 2011 nomme le cabinet **Experts Comptables Associés** (E C A), deuxième Commissaire Aux Comptes de la CBC. Sur la base de cette nomination la COBAC agréée ECA Par décision COBAC N D-2012/016 du 16 février 2012. ECA a rejoint le réseau ERNST & YOUNG le 05 juin 2012.



A decorative pattern of squares in two shades of gold is located in the top-left and bottom-right corners of the page. The squares are arranged in a grid-like pattern, with some squares being slightly larger or more prominent than others.

3

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **A L'ASSEMBLEE GENERALE**

INTRODUCTION

Messieurs les actionnaires,
Conformément aux dispositions des articles 21 et suivants des statuts de la CBC, nous avons l'honneur de vous présenter succinctement la note d'information concernant les opérations et comptes sociaux de la Commercial Bank-Cameroun pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

I. CONTEXTE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET FINANCIER

I-1. AU PLAN INTERNATIONAL

I-1-1 CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL

L'actualité politique et sociale internationale a été influencée par des crises multiformes, les coups d'Etat ou tentatives de coups d'Etat dans plusieurs pays comme le Mali, la Guinée, le Soudan, le Niger, la Birmanie et bien d'autres. La résurgence du conflit israélo-palestinien, le renversement du régime en Afghanistan avec la prise du pouvoir par les talibans, les potentiels conflits entre la Russie et l'Ukraine, la Chine et Taïwan qui ont mis à l'épreuve la relation entre Moscou et Pékin face aux Etats-Unis et ses alliés dans une multitude de dossiers. Les tensions entre le Maroc et l'Algérie ont atteint un point culminant rarement observé, après l'annonce en Août 2021, de la rupture diplomatique entre ces deux pays aux relations traditionnellement difficiles à cause de la question de souveraineté du Sahara occidental. A cela, s'ajoutent les catastrophes naturelles découlant entre autres du dérèglement climatique avec de gigantesques incendies et des inondations observés dans le monde entier.

I-1-2 CONTEXTE ECONOMIQUE

Après le ralentissement de 2020, sous l'effet de la pandémie à Covid-19 qui a créé des lignes de fractures entre les pays, la croissance économique a amorcé un redressement, en raison du regain de la demande intérieure et de la reprise mondiale conditionnée par l'accélération de l'accès aux vaccins partout dans le monde. Le rebond relevé du taux de croissance à 5,9% en 2021 contre -3,1% en 2020 a été net et plus élevé qu'attendu ; un chiffre qui excède les attentes et confirme que l'économie a désormais dépassé son niveau d'avant la crise .

Les perturbations des chaînes d'approvisionnement, qui continuent de freiner l'activité économique, ont contribué à la hausse de l'inflation en venant se greffer aux pressions engendrées par la forte demande et les prix élevés des produits alimentaires et de l'énergie. Dans les pays avancés, le taux d'inflation est remonté à 2,8 % en 2021 contre 0,7 % en 2020 ; et dans les pays émergents et en développement 5,5% contre 5,1% en 2020.

I-2. AU PLAN REGIONAL

I-2-1 CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL

La pandémie à Covid-19 compte bien évidemment parmi les événements qui ont meublé l'année 2021 en zone CEMAC. L'activité politique et sociale a été également dominée par la mort du maréchal Idriss Deby ITNO au combat le 20 avril 2021 face aux rebelles du FACT au lendemain de l'annonce de sa réélection pour un 6e mandat. L'un de ses fils à la tête de 15 Généraux a pris le pouvoir et a annoncé l'organisation sine die d'un dialogue national.

La tenue le 18 Août 2021 en visio-conférence du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CEMAC à l'invitation du président Paul BIYA, dont l'enjeu était d'évaluer les crises auxquelles la Sous-région est confrontée, notamment : Le réveil du groupe terroriste Boko-Haram au pourtour du bassin du Lac Tchad qui s'est illustré par des attaques meurtrières au Cameroun et au Tchad ; La poursuite des actes de défiance des insurgés dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun ; La prolifération des groupes armés rebelles dans plusieurs localités de la République Centrafricaine plongeant le pays dans une situation de crise humanitaire.

I-2-2 CONTEXTE ECONOMIQUE

Après la récession de 2020 (-1,7%), la BEAC a tablé pour une reprise lente et modérée en 2021, un taux de croissance du PIB de 1,9%, soit une progression de 3,6 points en liaison avec l'assouplissement des mesures

barrières et associée aux gains tirés des réformes structurelles engagées dans le cadre du PREF-CEMAC et des programmes de seconde génération avec le FMI.

Cette croissance a été portée principalement par le rebond de l'activité non pétrolière, le relâchement des pressions inflationnistes à 1,7% en 2021 contre 2,6% un an plus tôt, le maintien du déficit du solde budgétaire base engagements et dons compris à 2,0% du PIB et le recul du solde du compte courant à -3,0% du PIB en 2021, contre - 4,3% du PIB en 2020. Par ailleurs, la BEAC a maintenu les mesures de soutien aux économies, de même que les principaux taux directeurs en vue de limiter les effets négatifs de la crise sanitaire .

I-5 MARCHE FINANCIER

Le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC a poursuivi sa croissance et a permis aux États de lever davantage de ressources pour couvrir leurs besoins amplifiés par la crise sanitaire et ses effets économiques et sociaux. En effet, les financements par pension livrée ont doublé sur le marché secondaire des titres publics en 2021, soit 833,7 Mds de FCFA de financements interbancaires contre 418,4 Mds de FCFA enregistrés sur le même marché en 2020 .

On note une recomposition de la structure du portefeuille des engagements financiers des États sur le marché domestique, désormais constitué majoritairement des OTA, représentant 67,75% du portefeuille global des titres. L'encours des OTA a plus que doublé en un an, passant de 1 513,4 Mds de FCFA à fin juin 2020 à 2 748,3 Mds de FCFA au 30 juin 2021 . Dans la suite de la mobilisation des ressources, la BDEAC a procédé au lancement de l'emprunt obligataire « BDEAC 5,60% NET 2021-2028 », par appel public à l'épargne d'un montant global de 100 Mds FCFA .

L'allocation de Droits de Tirages spéciaux (DTS) octroyée par le FMI le 23 août 2021 aux six pays de la CEMAC, a permis de relever les réserves de change de la BEAC à 4 518 Mds au 31 octobre 2021, contre 4 452 Mds un an auparavant, soit une hausse de 1,48 %.

En revanche, un mauvais vent a soufflé sur le secteur bancaire de la sous-région où une douzaine de banques en activité (dont neuf au Cameroun) ainsi qu'une dizaine de dirigeants sociaux ont été sanctionnés par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), au mois d'octobre 2021, pour non-respect de certaines obligations et des manquements graves dans la lutte contre le blanchiment de capitaux .

I-3. AU PLAN NATIONAL

I-3-1. CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL

Le Cameroun s'est lancé dans la construction des infrastructures en vue de respecter le cahier de charges contraignant pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2021.

Aussi, il a organisé avec brio le Championnat d'Afrique des Nations des Footballeurs locaux (CHAN), entre le 16 Janvier et le 7 Février 2021.

Il a poursuivi la mise en œuvre du plan de relance post-covid-19 et de la SND30 qui opérationnalise la seconde phase de la vision 2035.

Le gouvernement a continué d'œuvrer pour la recherche des conciliabules en vue de la reconstruction des régions affectées par les crises sécuritaires, en particulier celles du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord.

Des efforts ont été consentis afin de préserver les ménages face aux produits de premières nécessités (riz, poisson, huiles végétales, poulets, ciments,...) qui ont parfois manqué, et/ou souvent connu des hausses vertigineuses de prix.

I-3-2. CONTEXTE ECONOMIQUE

Soutenue par une reprise à l'échelle internationale, l'économie camerounaise s'est redressée, malgré la hausse observée et généralisée des prix, l'inflation est restée cependant modérée à 2,3% en dessous du seuil communautaire qui est de 3% et en légère baisse de 0,2 point par rapport au niveau de 2020. Face à la flambée des taux de fret maritime, le gouvernement a autorisé un abattement de 80% du montant du fret pour le calcul de la valeur en douane ; mesure applicable jusqu'à fin février 2022.

Dans ce contexte peu favorable, l'encours de la dette publique a augmenté de 823 Mds de FCFA entre octobre 2020 et octobre 2021 pour se situer à 11 109 Mds de FCFA, soit 7 320 Mds de FCFA de dette extérieure (66%), 2 862 Mds de FCFA de dette intérieure (26%), 25 Mds de FCFA de dette avalisée et 902 Mds de FCFA de dette des entreprises publiques (8%).

S'agissant spécifiquement de la dette des entreprises publiques, la SONARA avec 328,7 Mds de FCFA, soit 36,4% des encours est la plus endettée, suivi de CAMAIR-CO (6,9%), CAMTEL (2,3%), PAD (1,6%), CDC (1,3%) et autres (51,5%)

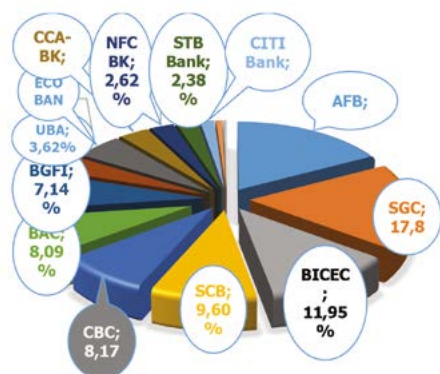
I-4. MARCHE BANCAIRE

Le système bancaire camerounais a globalement poursuivi son activité de financement de l'économie malgré de fortes incertitudes sur le plan macroéconomique. Les principaux indicateurs du marché bancaire camerounais comprenant aussi bien les dépôts que les crédits sont restés sur une tendance évolutive, en raison notamment de la mise en place par les établissements bancaires et par l'Etat des mesures pour accompagner les entreprises impactées directement par la crise. Ce marché a connu :

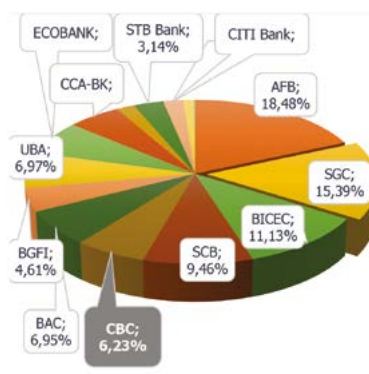
le lancement sur le second semestre 2021 par Alios Finance Cameroun d'un emprunt obligataire à la BVMAC d'un montant de 10 Mds de FCFA, dénommé « ALIOS 02 5,40% BRUT 2021-2025 » ;
 le lancement des activités de la nouvelle Banque Equato-Guinéenne la « BANGE-BANK » : qui s'est installée dans les deux plus grandes métropoles, à savoir Douala (fin octobre 2021) et Yaoundé (fin décembre 2021) ;
 la fermeture par la Standard Chartered Bank Cameroun (SCBC) de ses guichets aux particuliers .

I-4-1 Analyse du marché bancaire camerounais

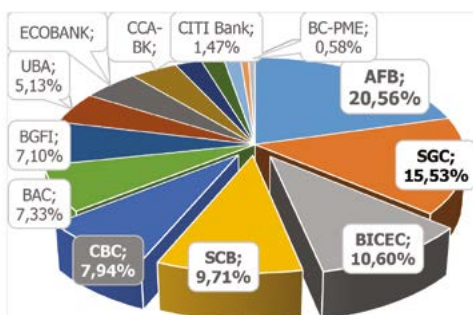
La situation des parts de marché en emplois et ressources des 15 banques en activités au 31/12/2021 comparée à la même période de 2020 se présente comme suit :



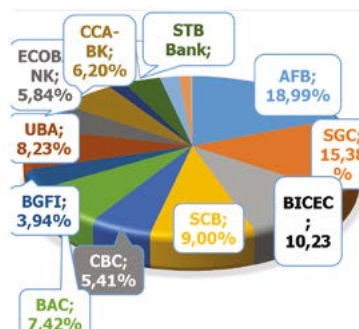
Crédits déc-20 Part de marché



Dépôts déc-20 Part de marché



Crédits déc-21 Part de marché



Dépôts déc-21 Part de marché

Nonobstant le fait que la CBC fait partie du top cinq des banques qui financent le plus l'économie nationale et suivant les statistiques du CNEF au 31 Décembre 2021, ses parts de marché en **emplois et en ressources** se sont détériorées respectivement de 0,23 et 0,82 point, passant ainsi de 8,17% en 2020 à 7,94% à fin 2021 et de 6,23% à 5,41%. Elle a gardé néanmoins son rang de **5e** en crédits, mais a perdu une place dans la collecte des dépôts pour se positionner à la **9e** place au profit de CCA-BANK (7e) et ECOBANK (8e).

Malgré un contexte économique particulièrement morose en 2021, les établissements de crédit ont fait preuve d'agilité et de flexibilité par une appréciation du taux d'intermédiation de 3,48 points, soit 62,19% en 2021 contre 72,67% en 2020 impulsé notamment par les Entreprises Privées et les Particuliers dont les encours de crédits ont crû respectivement de FCFA 143 Mds et FCFA 132 Mds et en dépôts de FCFA 372 Mds et FCFA 214 Mds.

II. LES ACTIVITES DE LA CBC EN 2021

II-1 PRINCIPAUX INDICATEURS DE GESTION

Le renouvellement avec l'Etat du Cameroun du Contrat d'Objectifs et de Performance sur la période 2021-2023 basé sur le sceau de la continuité des politiques de développement de la banque en lien avec le PSD 2020-2022 et couplé à l'accompagnement financier et technique de partenaires de choix, à l'instar de BEI, FAGACE, pour plus de financement aux PME, ont permis de satisfaire aux exigences de nos clients en termes de qualité de la relation.

Ainsi, le total du bilan a progressé de 15,2%, passant de **FCFA 453 372 Ms** en 2020 à **FCFA 522 273 Ms en 2021**, porté par une forte hausse des ressources de la trésorerie et des ressources interbancaires (+106,5%) qui ont eu pour contrepartie le financement des entreprises et des ménages, mais surtout l'acquisition des obligations et des titres financiers.

Les principaux indicateurs de gestion à fin 2021 se présentent comme suit :

ÉLÉMENTS	REALISATIONS		
	2020	2021	Var en%
Total net du bilan	453 372	522 273	15,2%
Dépôts de la clientèle	338 692	341 091	0,7%
Emplois de la clientèle (net)	310 357	327 934	5,7%
<i>Dont créances consolidées</i>	49 788	45 968	-7,7%
Produit net bancaire	24 221	28 452	17,5%
Frais de fonctionnement (hors Frais de personnel et amortissement)	8 382	9 588	14,4%
Frais de personnel	6 917	6 959	0,6%
Résultat net après impôt	3 059	3 570	16,7%
Fonds Propres Nets Corrigés (CERBER)	25 954	32 700	26,0%

Le Budget des investissements arrêté à **FCFA 6 441 Ms** a été réalisé à hauteur de **27,2%** (y compris les avances sur immobilisations), soit **FCFA 1 752 Ms**. Il est en retard de **20,2 points** par rapport à 2020 où le taux d'exécution était de **47,4%**, à cause des multiples restrictions imposées par la crise sanitaire.

II-2 REALISATIONS COMMERCIALES

Dans le cadre de l'extension de son réseau d'agences, l'exécution du plan de maillage du territoire s'est poursuivie avec l'obtention des agréments pour l'ouverture imminente des agences de YASSA à Douala et MESSASSI à Yaoundé.

En matière d'animation des ventes, les actions de la CBC ont porté sur :

- La participation à la 52e édition de la « Talk Motivation Conférence » au GICAM, sous le thème « Coacher et motiver » avec pour orateur le Directeur Général de la Commercial Bank ;
- Le renforcement de l'activité des particuliers avec le recrutement des Agents Commerciaux de Terrain (ACT) et le lancement de la campagne Retail Banking ;
- L'organisation de la 1er édition du Business Development Forum (BDF) à l'Hôtel KRYSTAL PALACE au mois de Novembre 2021 sous le thème « comment manager son entreprise afin d'assurer la pérennité en cas d'indisponibilité du promoteur » ;
- La poursuite de la mise en œuvre des services digitaux ; dont le produit Speedoh pour le paiement mobile, les cartes COP'S pour le paiement des droits universitaires à Dschang et Maroua, et CB-online pour les transactions en ligne ;
- La poursuite de la campagne spéciale de collecte de ressources et d'ouverture des comptes d'épargne projet ;
- La mise en place de la « newsletter » en vue de favoriser la proximité entre le personnel et les clients ;

II-3 L'ORGANISATION

Le chantier de la modernisation de la structure organisationnelle de la Banque s'est poursuivi avec la mise en œuvre des points inscrits dans le Plan Stratégique de Développement 2020-2022, complétée par les exigences du Contrat d'Objectifs et de Performance 2021-2023. Dans cette optique de modernisation, les actions suivantes ont été entreprises :

- La poursuite du processus de certification à la norme ISO 9001 : 2015 ;
- La dotation de la banque des outils et d'un cadre de travail convivial afin d'accroître la productivité ;
- La poursuite de la modernisation et de la sécurisation du système d'exploitation ;
- Le renforcement du dispositif de supervision et de contrôle via le déploiement des applications d'Audit Interne ; de gestion des risques et de suivi des contrôles.

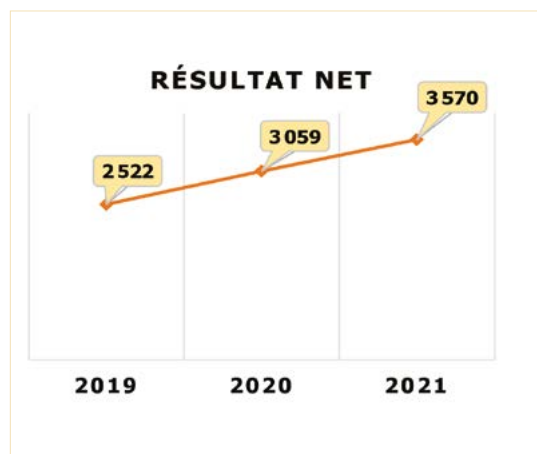
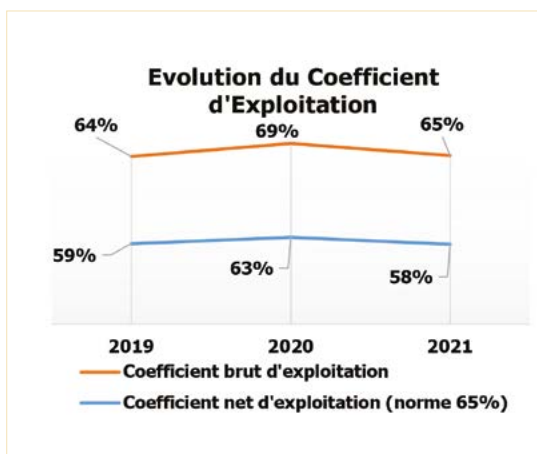
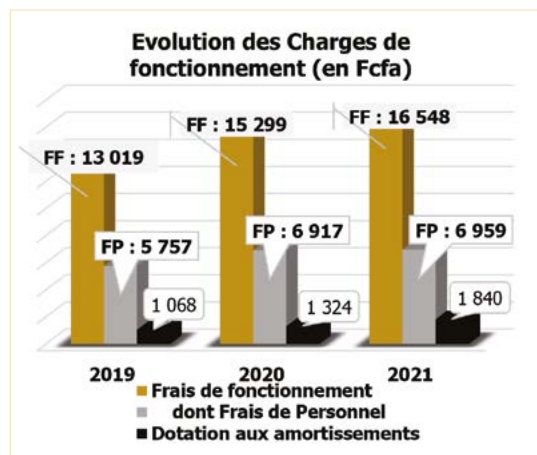
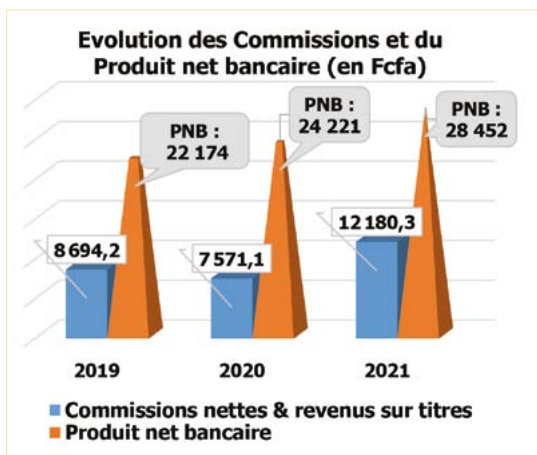
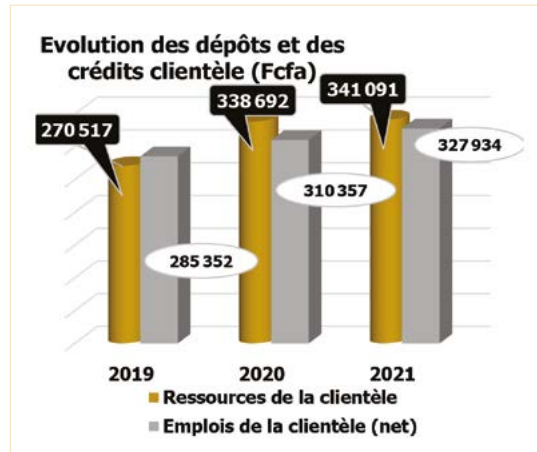
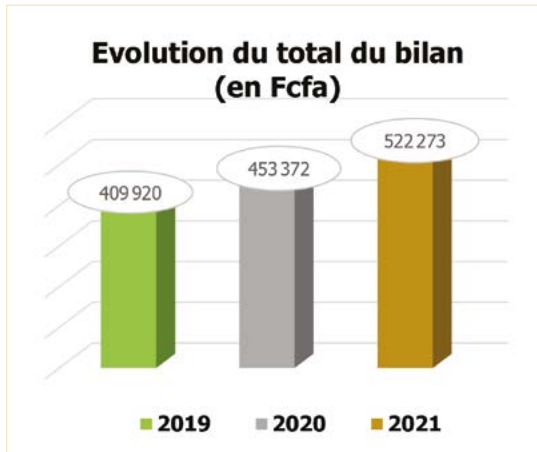
II-4 LES INVESTISSEMENTS

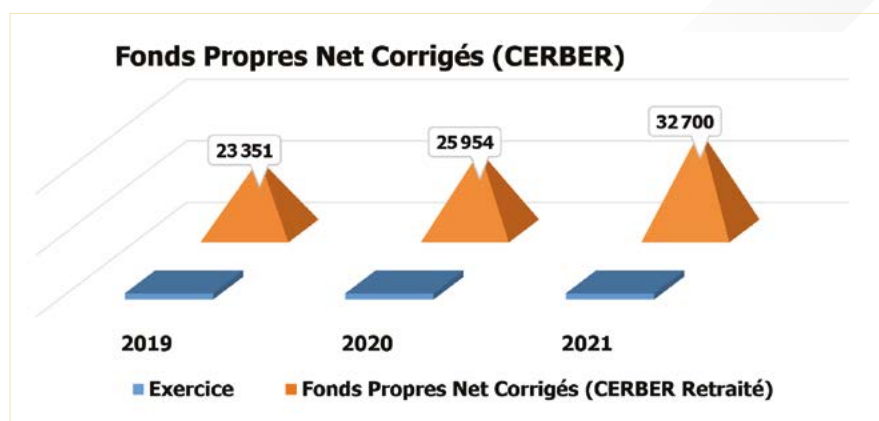
Les principaux investissements ont porté sur :

- Les travaux d'aménagements des nouvelles agences de Kousseri et Messassi, du Guichet Grand Mall et du relooking de certains bureaux au Siège ;
- L'extension du réseau des automates bancaires avec notamment la pose des Guichets automatiques intelligents sur les sites de TAGIDOR HOTEL à Bangou, HOTEL KRYSTAL PALACE à Douala et l'Aéroport International de Garoua ;
- Le renforcement de la flotte automobile à travers l'acquisition de 04 véhicules de liaison Siège inter-agences ; et la dotation de 04 véhicules de fonction aux Directeurs d'agences et Responsables d'entités nommés, dans le cadre de la politique du car plan ;
- Les travaux de SOPRA BANKING pour l'assistance du paramétrage Amplitude R-H PAIE module 13e mois ;
- La poursuite des travaux de modernisation et de sécurisation des outils de production avec l'acquisition de plusieurs logiciels et licences d'exploitation ; dont les logiciels d'Audit Interne, de sécurisation des accès d'informations, de l'application (REIS-ERM) de gestion des risques et du suivi des contrôles, le renouvellement/l'acquisition des licences et supports dans le domaine de la sécurité informatique.

III. RESULTAT FINANCIER EN 2020

Le résultat net bénéficiaire de FCFA 3 570 Ms découle des agrégats ci-après tirés de nos états financiers et libellés en FCFA Millions :





IV. PERSPECTIVES D'AVENIR ET DE DEVELOPPEMENT EN 2022

IV-1. SUR LE PLAN SOUS REGIONAL

L'économie mondiale aborde 2022 dans une position plus faible que prévu. Alors que se répand le nouveau variant de la Covid-19, Omicron, les pays restreignent à nouveau les déplacements. Du fait de l'augmentation du prix de l'énergie et des ruptures d'approvisionnement, l'inflation sera plus élevée et plus généralisée, en particulier aux États Unis et dans de nombreux pays émergents et en développement. Les perspectives de croissance seront aussi assombries par le repli du secteur immobilier chinois et la reprise plus lente que prévu de la consommation privée.

La croissance mondiale devrait ainsi passer de 5,9 % en 2021 à 4,4 % en 2022, soit 1,5 point de moins que ce qui avait été prévu dans l'édition d'octobre (5,9%) des Perspectives de l'Economie Mondiale (PEM), ce qui tient en grande partie à la révision à la baisse des prévisions opérées dans les grandes économies; dont les États-Unis (de 1,2 point) et la Chine (de 0,8 point).

En Afrique subsaharienne, elle s'établira à 3,7 % en 2021, puis à 3,8 % en 2022. Ce rebond plus que bienvenu découle pour l'essentiel d'une nette embellie du commerce mondial, des cours des produits de base et de l'augmentation de la production agricole du fait des récoltes plus favorables. Pour autant, la reprise devrait être plus lente que dans les pays avancés, d'où un écart de revenus grandissant. Ce dernier devrait perdurer à moyen terme, en partie du fait des difficultés d'accès aux vaccins, mais aussi en raison des disparités manifestes dans les mesures publiques de soutien.

Après la récession de -1,7% en 2020, puis la reprise timide en 2021 (1,9%), consécutive aux ravages de la pandémie du coronavirus, la croissance économique dans des pays de la CEMAC pourrait être plus vigoureuse au cours de l'année 2022 avec un taux projeté à 3,7%. Cette accélération projetée se poursuivrait jusqu'en 2024, dans un contexte de baisse attendue de l'incertitude au niveau mondiale, grâce aux efforts de lutte contre la pandémie de la Covid-19, associé aux gains à tirer des réformes engagées dans le cadre du PREF-CEMAC (Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC) et des programmes de seconde génération avec le FMI (Fonds monétaire international)».

Concrètement les prévisions de croissance (en pourcentage) des pays de la Sous-Région s'établiront comme suit :

pays	2019 (Réel)	2020 (réel)	2021 (Prévisionnel)	2022 (projection)
Cameroun	3,7%	-1,5%	3,6%	4,6%
République	3,0%	1,0%	-1,0%	4,0%
Congo	-0,4%	-8,2%	-0,2%	2,3%
Gabon	3,9%	-1,8%	1,5%	3,9%
Guinée Equatoriale	-6,0%	-4,9%	4,1%	-5,6%
Tchad	3,0%	-0,8%	0,9%	2,4%
Zone CEMAC	2,0%	-2,5%	2,6%	3,7%

Source : Perspectives Economiques régionales pour l'Afrique : Octobre 2021

Mais, à côté de ce regain de croissance, l'année 2022 devrait être marquée dans la zone CEMAC par une accélération des tensions inflationnistes. Bien qu'en dessous du seuil communautaire (3%), elle est annoncée à 2,2%, en hausse par rapport à 2021 où elle était de 1,7% du fait de la flambée des prix sur le marché international.

IV-2. SUR LE PLAN NATIONAL NATIONAL

L'année 2022, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement économique, social et culturel sous-tendue par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) qui opérationnalise la seconde phase de la vision 2035 en tenant compte du plan global de riposte pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales.

IV-2.1. Perspectives économiques et financières du Cameroun

Les perspectives économiques demeurent positives, mais elles sont entourées de grandes incertitudes inhérentes à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En supposant qu'elle perdra progressivement du terrain, la reprise qui s'est enclenchée en 2021, portée par le secteur non pétrolier, devrait se poursuivre, avec des taux de croissance qui seront portés à 4,6 % en 2022 et dépasseraient les 4,8 % à partir de 2023. L'inflation resterait cependant contenue à 2% en 2022, en deçà du seuil de convergence de la CEMAC, après une légère remontée à 2,1% en 2021 .

Tablant sur des hypothèses d'une hausse des recettes budgétaires 2022-2024, les grandes orientations de la politique budgétaire du Cameroun pour l'année 2022 porteront notamment sur :

- L'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) qui vise la transformation structurelle de l'économie nationale en mettant un accent sur la politique d'import-substitution qui encourage la transformation locale des produits de grande consommation à l'exemple du riz, du maïs, du sorgho, du poisson et du lait, ... ;
- Le lancement effectif de la couverture santé universelle ; la finalisation des projets prévus par le plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et par l'organisation de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-Total Énergies 2021), que le Cameroun accueillera à partir du mois de janvier 2022 ;
- Le renforcement de la veille sanitaire à travers une stratégie de déploiement de vaccination contre la pandémie à coronavirus ;
- La poursuite et le renforcement de la lutte contre les menaces sécuritaires jugulés par la mise en œuvre du plan présidentiel de reconstruction et de développement des régions en crise ;
- La Pacification des régions qui connaissent une certaine insécurité, plus particulièrement celles du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Est et de l'Extrême Nord à travers la poursuite de la mise en œuvre des recommandations du Grand Dialogue National pour continuer à apporter des réponses aux préoccupations des populations de ces parties du pays.

Malgré ces perspectives optimistes, la croissance sera tempérée par la hausse des prix de l'énergie ainsi que les perturbations des marchés du travail et des chaînes d'approvisionnement mondiales causées par la pandémie de la covid-19.

IV-2.2. Perspectives d'évolution du marché bancaire

En dépit du contexte d'incertitude caractérisé par un fléchissement des activités de la plupart des économies suite à des crises multiformes, le secteur bancaire camerounais sera marqué par une concurrence de plus en plus vive notamment avec :

- L'arrivée imminente dans les prochains jours sur le marché bancaire de la banque le Nigérian « ACCESS BANK » ;
- L'augmentation du capital social d'Afriland First Bank qui passe de FCFA 20 Mds à FCFA 50 Mds par incorporation des résultats à hauteur de FCFA 13,5 Mds et des réserves pour un montant de FCFA 16,5 Mds ;
- L'ouverture de nouvelles agences avec les produits et offres de services sans cesse plus attractifs à l'égard de l'évolution permanente de la technologie digitale ;
- Le développement et le déploiement par la Commercial Bank dans les jours à venir des Kiosques « Agencing banking » ;
- La mise sur le marché par la commercial Bank d'une nouvelle gamme de carte intitulée « GIMAC COP'S » avec pour cible la population estudiantine ;

- le lancement de l'emprunt obligataire «BDEAC 5,60% NET 2021-2028» par appel public à l'épargne qui prévoit la mobilisation des ressources d'un montant global de 100 Mds FCFA ;
- Le lancement par l'Etat du Cameroun d'un nouvel emprunt obligataire à la BVMAC après 3 ans d'éclipse ;
- L'annonce de la fin de l'aventure du produit YUP du groupe bancaire français Société Générale, Il s'agit du service de mobile money lancé par ce groupe bancaire dès l'année 2017, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Burkina Faso, au Cameroun, en Guinée, au Ghana et à Madagascar.

A cet effet, le volume des ressources et des emplois bruts à la clientèle sur la place bancaire camerounaise pourrait connaître une croissance de 4,5% (taux de croissance projeté du PIB de l'économie nationale) et passera respectivement de l'ordre de FCFA 6 233 037 Ms et de FCFA 4 312 373 Ms à fin 2021, pour se situer environ à FCFA 6 513 524 Ms en dépôts et à FCFA 4 506 430 Ms en crédits brutes.

Pour sa part, avec des prévisions budgétaires de FCFA 379 003 Ms en ressources et FCFA 378 916 Ms en emplois y compris les créances brutes en souffrance, la CBC projette des parts de marché de l'ordre de 5,82% en ressources et de 8,41% en emplois contre 5,41% et 7,94% au 31/12/2021 respectivement.

IV-3. SUR LE PLAN INTERNE A LA CBC

Les perspectives de la Commercial Bank en 2022 s'inscrivent dans une logique de continuité de ses activités. Elle compte principalement mettre l'accent sur la croissance de sa situation bilancielle impulsée par la continuité de l'application de la politique de recherche de ressources, l'utilisation optimale de celles collectées pour le financement des clients de bonne signature, le suivi minutieux du portefeuille crédits pour limiter sa dégradation, le recouvrement actif des créances douteuses, la maîtrise des charges d'exploitation et l'accélération du processus de digitalisation de la banque pour une amélioration de l'expérience client et de meilleures offres-produits. Les objectifs budgétaires suivants ont été fixés en vue de soutenir cette croissance en 2022 :

Elément.	Budget validé 2022
Total de Bilan	570 797 Ms
Ressources de la clientèle	379 003 Ms
Emplois bruts de la clientèle	378 917 Ms
<i>dont créances consolidées</i>	<i>42 013 Ms</i>
Capitaux permanents	56 561 Ms
PNB	30 974 Ms
Frais de fonctionnement	17 997 Ms
<i>dont Frais de Personnel</i>	<i>7 167 Ms</i>
Coefficient net d'exploitation	58%
Résultat net	3 229 Ms
Dépenses d'investissements (Y compris les prévisions au GIE)	9 178 Ms

La politique budgétaire pour l'exercice 2022 s'inscrit dans une perspective d'occupation géographique pour une proximité plus accrue auprès des consommateurs et une résistance face à la concurrence. Pour ce faire, elle devra permettre :

- La refonte et la modernisation du Système d'Information par l'accélération des transformations digitales afin de mieux s'adapter aux nouvelles exigences des métiers de la Banque, de ses clients, des besoins de monitoring des performances et de supervision de l'activité dans un contexte de concurrence acérée ;
- La conquête du marché et le renforcement des capacités commerciales par une écoute et une proximité améliorées avec la poursuite du développement du réseau d'agences, notamment à travers l'extension des points de ventes en périphérie urbaine dans l'arrière-pays, l'ouverture d'une fenêtre islamique ;
- L'intensification des campagnes de collecte de fonds pour le développement du portefeuille des particuliers, et aussi de vente des produits et services digitaux via le recrutement des Agents Commerciaux de Terrain (ACT) ;

- L'adaptation et l'amélioration continue des conditions d'accueil des clients et du cadre de travail;
- Le renouvellement avec l'Etat du Cameroun du Contrat d'Objectifs et de Performance sur la période 2021-2023 basé sur le sceau de la continuité des politiques de développement de la banque en lien avec le PSD 2020-2022 ;
- L'ouverture progressive du capital social de la banque au profit des investisseurs privés crédibles à travers uniquement la cession partielle des parts détenues par l'Etat du Cameroun.

La politique des investissements de la banque sera sous-tendue en 2022 par les orientations citées plus haut et sera articulée autour de :

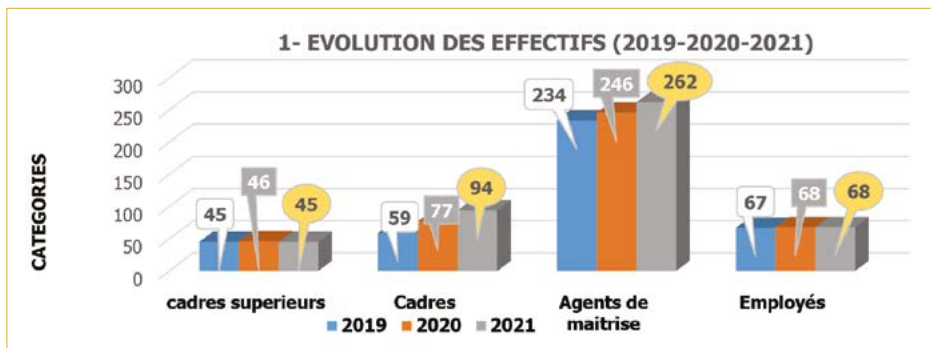
- La poursuite de l'extension du réseau via l'ouverture des nouvelles Agences, la délocalisation de certains sites, le développement des points de Guichets automatiques et des terminaux de paiements électronique (TPE) ;
- La poursuite et l'accélération de la transformation numérique de l'ensemble de ses métiers et fonctions, et en particulier la digitalisation de ses points de ventes ;
- La poursuite de la modernisation et de la sécurisation du système d'exploitation ;
- L'allocation aux collaborateurs des outils modernes et d'un cadre de travail convivial afin d'accroître la productivité.

Malgré l'intensification de la concurrence suite à l'annonce de nouveaux arrivants et plus particulièrement des acteurs internationaux de référence sur le marché, et une situation économique encore fragile marquée par la prégnance des menaces polymorphes dans notre pays (crises sécuritaires et sanitaires), la Commercial Bank aborde l'année 2022 avec confiance pour atteindre des objectifs ambitieux.

V. BILAN SOCIAL

V-1 LES EFFECTIFS

V-1.1. - Evolution des effectifs (2019-2020-2021)

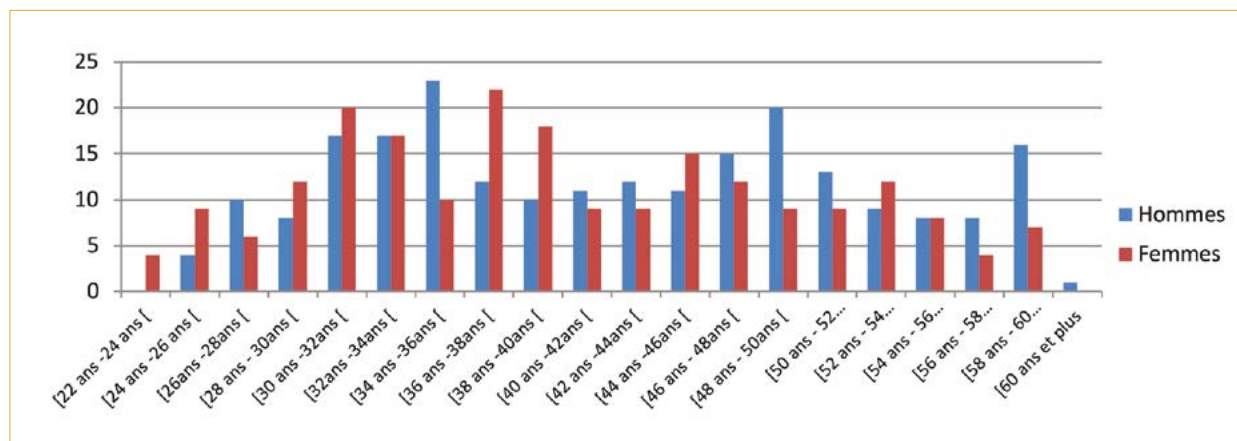


L'effectif global de la CBC au 31 Décembre 2021 s'élève à 469 Collaborateurs. Par rapport à l'exercice précédent, cet effectif a augmenté d'environ 6,82%, soit 32 nouveaux collaborateurs recrutés. Cette augmentation s'explique entre autre par les dotations en Ressources Humaines pour satisfaire les besoins exprimés par les différentes entités de la Banque au cours de l'année, afin de faire face à l'accroissement de l'activité.

Il convient de rappeler que 13 Collaborateurs du GIE-Groupe Commercial Bank ont été recrutés soit 08 Cadres et 05 Agents de Maîtrise. Ces derniers ont été intégrés dans l'effectif de CBC et puis détachés au GIE dans le cadre du contrat de partenariat entre les parties dans le domaine informatique.

CATEGORIE	2019	2020	2021	VARIATION 2021 - 2020	
				Nbre	%
CADRES SUPERIEURS	45	46	45	-1	-0,21%
CADRES	58	77	94	+17	3,62%
AGENTS DE MAITRISE	234	246	262	+16	3,41%
EMPLOYES	67	68	68	0	0
TOTAL	404	437	469	32	6,82%

V-1.2. Effectifs par tranche d'âge et par sexe au 31/12/2021



Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Tranche d'âges	Hommes	Femmes
(22 - 24 ans)	0	4	(36 - 38 ans)	15	19	(50 - 52 ans)	17	9
(24 - 26 ans)	1	4	(38 - 40 ans)	16	16	(52 - 54 ans)	9	8
(26 - 28 ans)	13	14	(40 - 42 ans)	14	15	(54 - 56 ans)	9	14
(28 - 30 ans)	16	12	(42 - 44 ans)	10	16	(56 - 58 ans)	7	5
(30 - 32 ans)	21	21	(44 - 46 ans)	11	6	(58 - 60 ans)	16	5
(32 - 34 ans)	12	15	(46 - 48 ans)	13	16	(60 ans et plus)	1	0
(34 - 36 ans)	22	15	(48 - 50 ans)	19	13	TOTAL	242	227

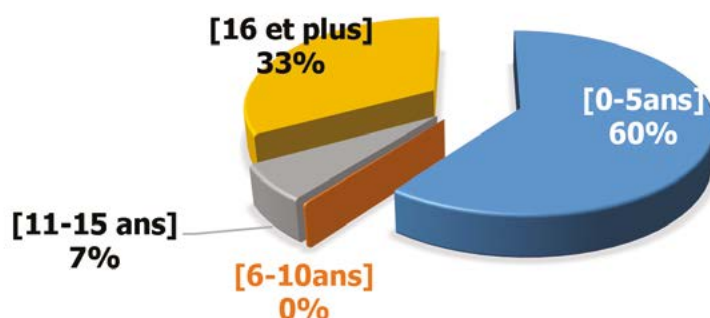
La moyenne d'âge du Personnel CBC est de **40,5 ans**, légèrement inférieure à celle de l'an passé qui était de **40,76 ans**. Ceci témoigne d'un souci certain de rajeunissement progressif de l'effectif dont le recrutement de **25 jeunes de moins de 30 ans**.

- Toutefois, il y a lieu souligner la maturité du Personnel dans son ensemble.
- Comme l'an dernier, l'intervalle (30 – 35 ans) représente la proportion la plus importante en termes d'effectifs, avec 106 Employés, confirmant ainsi la jeunesse des collaborateurs.
- Les hommes et les femmes représentent respectivement 51,6 % et 48,4 % de l'effectif total contre 51,48 % et 48,52 % l'an passé. Ceci traduit les efforts de la Direction Générale dans l'atteinte de l'objectif visant la parité des sexes (50-50).

Il est important de préciser qu'environ **11,96 %** de cet effectif sera admis à faire valoir ses droits à la retraite dans les cinq prochaines années, soit **56 personnes** (32 hommes et 24 femmes dont 16 Cadres Supérieurs, 17 Cadres, 17 Agents de Maîtrise et 06 Employés).

V-1.3. Répartition des effectifs par ancienneté

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ANCIENNETÉ



TRANCHES	EFFECTIF	%
[0 – 5 ans]	283	60,3%
[6 – 10 ans]	1	0,2%
[11– 15 ans]	30	6,4%
[16 ans & +]	155	33%
TOTAL	469	100%

Une exploitation de ce tableau fait observer que 60% de l'effectif de la Banque a une ancienneté de moins de 5 ans, soit 283 personnes, représentant plus de la moitié de la population globale de la Banque.

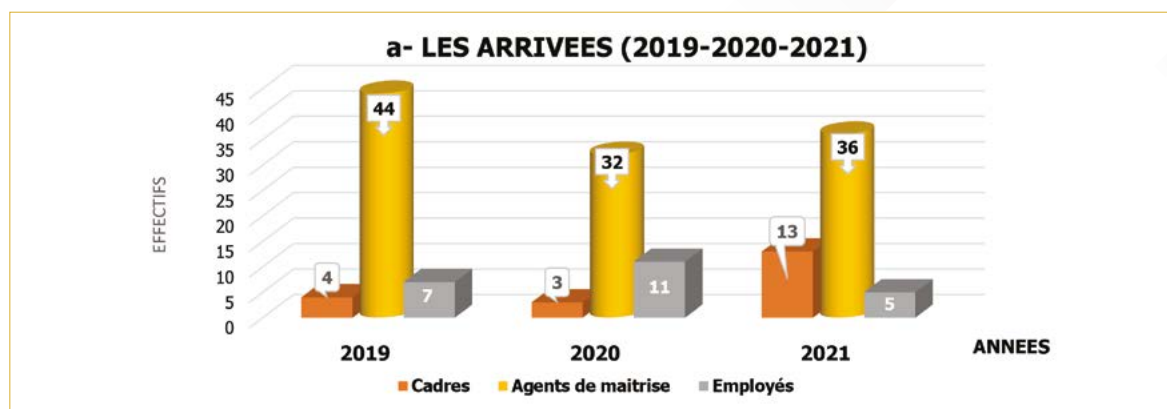
Ceci traduit à juste titre la jeunesse et l'expérience moyenne de cette tranche de l'effectif du fait du recrutement massif des jeunes, entamé depuis 2017 soit 311 personnes.

Mais il faut souligner que les Collaborateurs constituant cette tranche, sont pour la plus part dans la Banque depuis plus de 5 ans (Ex-intérimaires) et font l'objet à présent d'une préparation pour assurer la relève des anciens. Certains occupent même déjà les postes de responsabilité dans le management intermédiaire. Des formations adéquates en vue de la montée en compétence des jeunes cadres et managers intermédiaires ont été initiées au profit de ces jeunes.

De même, **40%** des Collaborateurs ont plus de 10 ans d'ancienneté, signe de maturité et gage d'expérience et de fidélité pour ce Personnel. Globalement le Collaborateur le plus ancien à la CBC a en moyenne 24 ans d'expérience en interne.

V-1.4. Mouvements des effectifs

V-1.4. a) Les arrivées (2019-2020-2021)

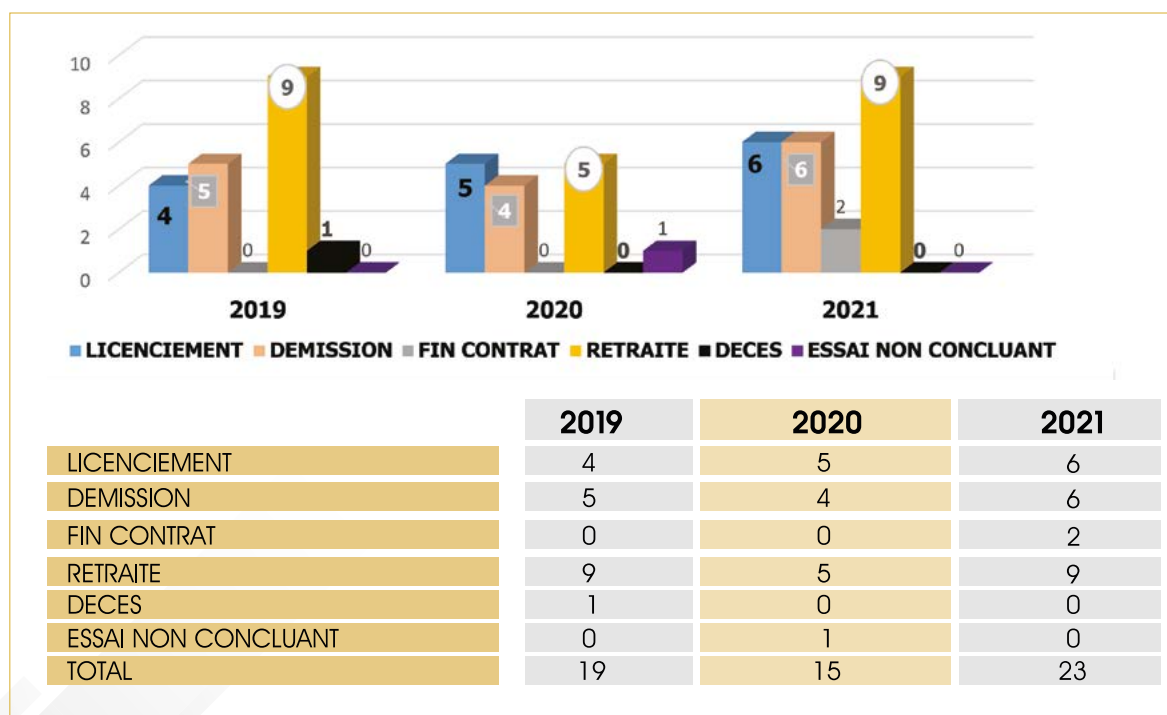


	2019	2020	2021
CADRES	04	03	13
MAITRISES	44	32	36
EMPLOYES	07	11	05
TOTAL	55	46	54

Comparativement à 2020 où l'on a enregistré 46 recrutements suite au renforcement des effectifs dans le cadre de l'extension du Réseau de la Banque, soit 03 Cadres, 32 Agents de Maîtrise et 11 Employés, nous avons noté en 2021 l'entrée de Cinquante-quatre (54) personnes dans l'effectif de la Banque dont :

- 13 Cadres ;
- 36 Agents de Maîtrise ;
- 05 Employés.

V-1.4. b) Les départs (2019-2020-2021)



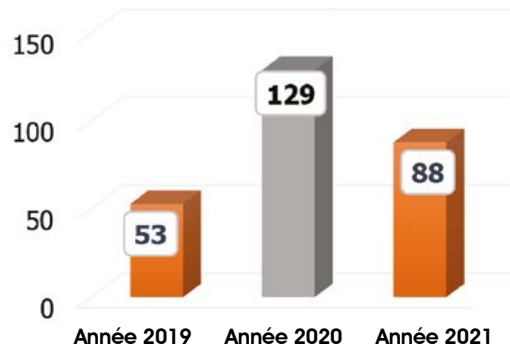
Par rapport à l'effectif des départs 2020, nous notons une augmentation des départs en 2021 soit 08 personnes de plus. DG et le DGA qui ne font plus partie de l'effectif du Personnel en application des dispositions de l'Acte OHADA portant sur le Droit des sociétés commerciales et du GIE, qui les considèrent comme des mandataires sociaux. A cet effet, un contrat de mandat a été conclu entre ces derniers et le Conseil d'Administration de la Banque pour l'accomplissement de leur mission.

Cet écart s'explique par une augmentation des départs en retraite, des démissions et des licenciements. Ces départs ont été compensés par des nouvelles recrues. Ce taux de Turn over est de 8,2%.

V-1.4. c) Les mutations internes (2019-2020-2021)

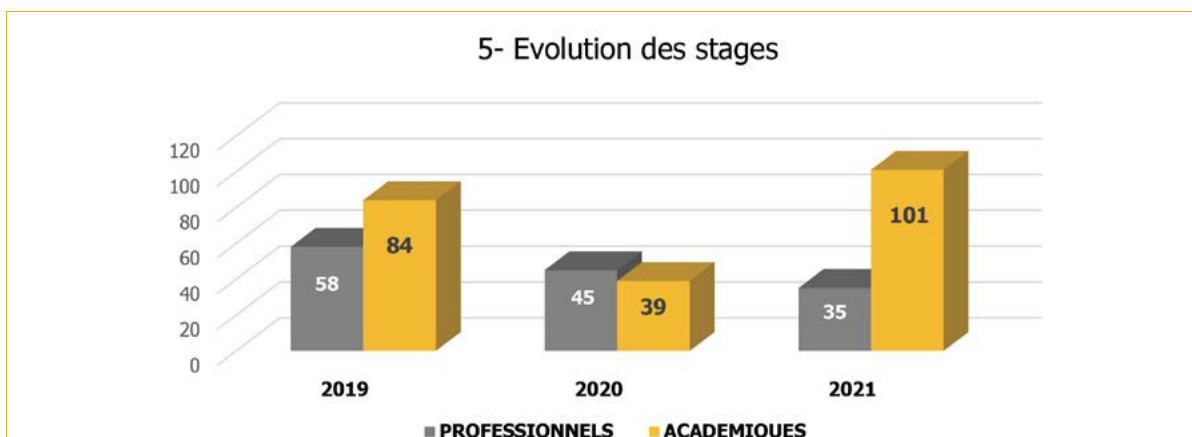
ANNEE 2019	ANNEE 2020	ANNEE 2021
53	129	88

c- Les Mutations Internes (2019-2020-2021)



Le nombre de personnes mutées en 2021 a considérablement diminué, comparativement à 2020 où ce nombre avait augmenté en raison de l'équilibre et de la stabilité retrouvée, ainsi que la confiance placée par la Direction Générale dans ses différentes équipes.

V-1.5. Evolution des stages



Pour mieux comprendre l'évolution de la politique de gestion de la CBC en matière de stage, il convient de définir au préalable la notion de stage académique et stage professionnel.

En effet, un **stage académique** est un contrat tripartite entre l'Étudiant soucieux de confronter ses connaissances académiques avec le monde professionnel, son Ecole et l'Entreprise, et matérialisé par une Convention de Stage, période de formation à l'issue de laquelle l'étudiant est tenu de produire un rapport de Stage.

Le **stage professionnel** correspond à une période limitée de mise en situation en entreprise au cours de laquelle l'apprenant acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue d'une possible insertion.

Depuis janvier 2017, avec la mise en œuvre du Plan Stratégique, la politique de formation et de recrutement permet non seulement l'admission des jeunes stagiaires académiques désireux de s'imprégner de la réalité socio-professionnelle, mais aussi des jeunes diplômés admis en stage professionnel dont on développe les compétences en vue d'un éventuel recrutement.

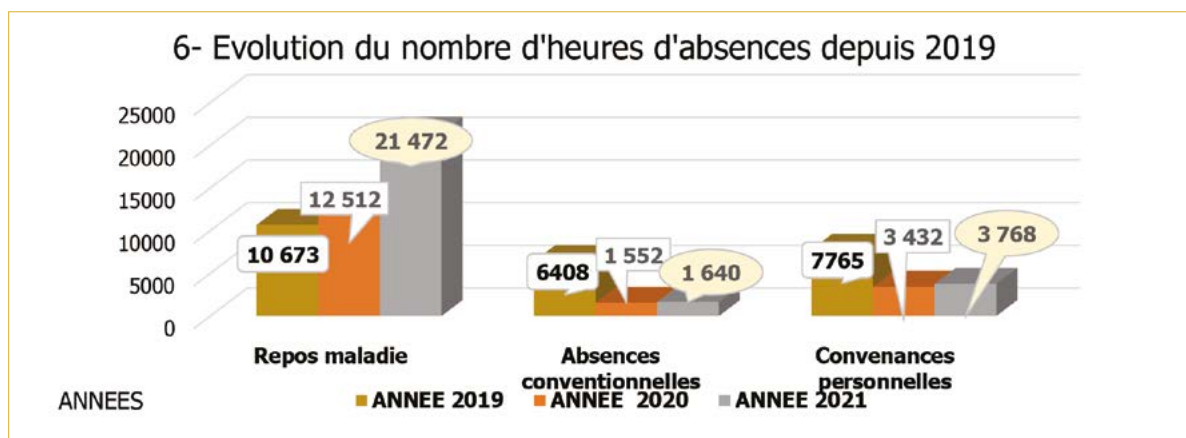
- Sur les **101 stagiaires académiques**, **08 sont passés stagiaires professionnels**.
- **Sur les 35 stagiaires professionnels**,
- **50% ont eu droit à un contrat CDI soit 28 personnes ;**
- **26 personnes** sont toujours en stage professionnel en vue d'un recrutement futur ;
- **02 personnes** pour de raisons multiples ont dû interrompre leur stage.

Il faut préciser par ailleurs que le budget des Stages (vacances, académiques & professionnels) était de **FCFA 70 000 000 FCFA** pour une réalisation de **FCFA 67 363 567**

soit **96,2%** du budget global. Le reliquat de **FCFA 2 636 433** a permis de soutenir partiellement le traitement des commerciaux recrutés dans le cadre des campagnes commerciales.

Ces statistiques dénotent un taux d'intégration des stagiaires professionnels assez appréciable et montrent le côté citoyen de la Banque dans son engagement social pour la formation et l'intégration des jeunes diplômés Camerounais, malgré la situation sanitaire de la Covid-19 qui a imposé des mesures restrictives et occasionné des licenciements pour motifs économiques.

V-1.6. Evolution du nombre d'heures d'absences depuis 2019



	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ANNEE 2021
Repos maladie	10 673	12 512	21 472
Absences conventionnelles	6 408	1 552	1 640
Convenances personnelles	7 765	3 432	3 768

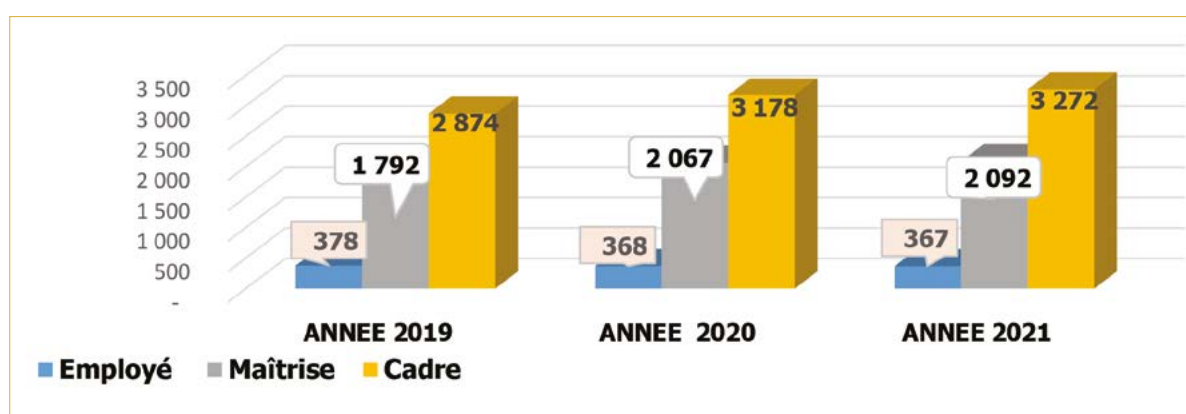
L'exploitation du tableau ci-dessus montre qu'en 2021, la Banque a enregistré une augmentation du nombre d'heures d'absence pour repos maladie soit le double par rapport à l'année dernière, ce qui s'explique en grande partie par les arrêts maladie et l'indisponibilité des collaborateurs testés positifs à la COVID - 19 et mis quarantaine.

Toutefois, il faut souligner les efforts considérables mis en œuvre sur instructions de la Direction Générale, en exécution des mesures gouvernementales de distanciation pour barrer la route à la propagation du virus et la protection des vies, la prévention et prise en charge des cas positifs à la COVID – 19 et l'aménagement des meilleures conditions de travail des employés présentant des comorbidités pendant la crise sanitaire qui persiste toujours du reste.

Par contre, on observe une légère augmentation concernant les absences conventionnelles et convenances personnelles, due pour la plupart aux permissions pour assister à certains événements familiaux majeurs (Mariages, Naissances, Baptêmes d'enfants, etc.).

V-2 MASSE SALARIALE 2019 – 2020 – 2021

V-2.1. Masse salariale Globale (2019 – 2020 – 2021)



Catégorie	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Employés	378	368	367
Maîtrise	1 792	2 067	2 092
Cadres	2 874	3 178	3 272
TOTAL	5 044	5 613	5 733

Globalement en 2021, on enregistre une masse salariale de **5 733 millions** de francs CFA, soit une augmentation de **120 millions** comparativement à 2020. Cette hausse continue s'explique par :

- L'augmentation de l'effectif tout au long de l'année (**54 nouvelles recrues**) ;
- Le paiement de l'IFC des hauts cadres ;
- Les diverses primes payées au Personnel.

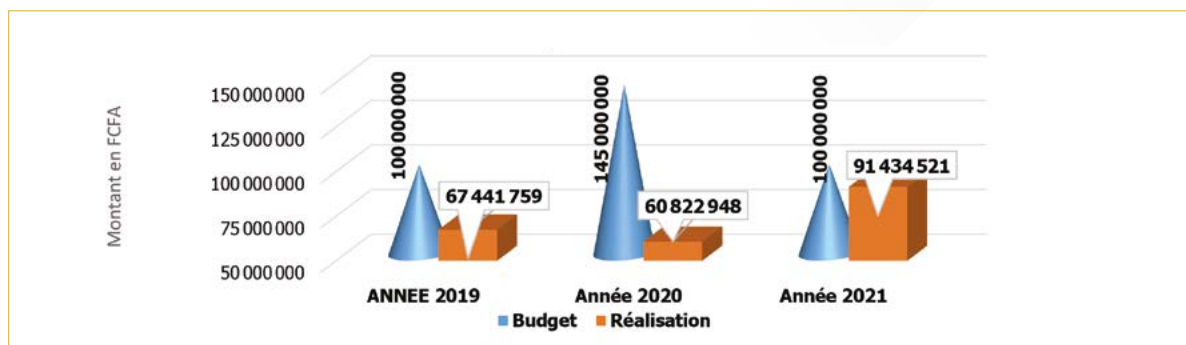
L'ensemble des Charges d'Exploitation de 2020 se chiffre à **16 548 millions** de francs CFA. La masse salariale de cette année représente ainsi **34,6%** des Charges d'Exploitation contrairement à 2020 où elle représentait **36,7%** de ces Charges, soit une baisse de **2,04%**. Ce qui montre que les charges salariales ont été maîtrisées.

Après analyse de l'évolution de la masse salariale par catégorie socioprofessionnelle depuis 2019, **il ressort que les rémunérations des Employés ont considérablement baissé contrairement à celles des Agents de Maîtrise et des Cadres qui ont connu une augmentation.**

Ceci peut s'expliquer par le nombre élevé des reclassements catégoriels et d'échelon suite aux évaluations 2020, des recrutements des Agents de Maîtrise et de Cadres comparativement à 2019.

V-3 EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT FORMATION 2019 – 2020 – 2021

V-3.1. Budget et réalisations

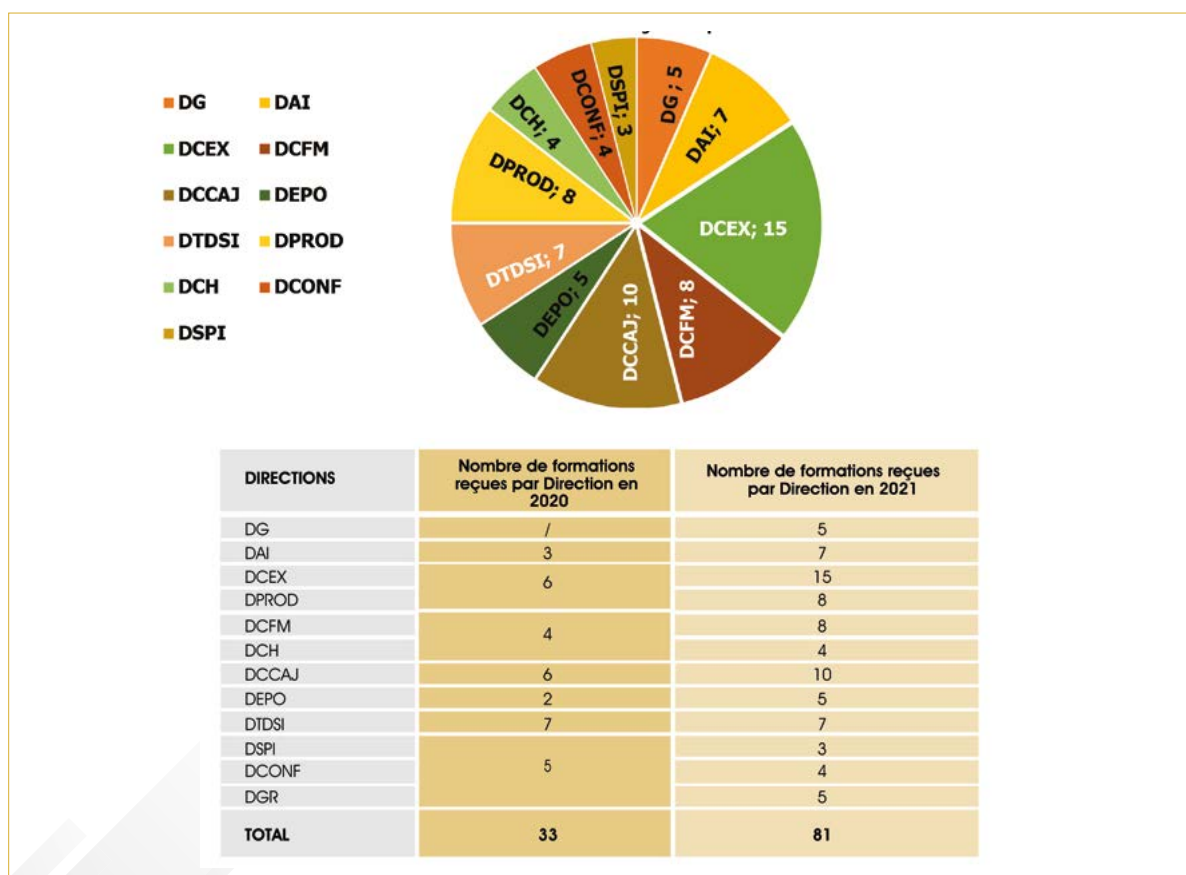


	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Budget	100 000 000	145 000 000	100 000 000
Réalisation	67 441 759	60 822 948	91 434 521

Le budget de la formation en 2021 a été exécuté à **91,4%** en raison entre autre du report de certaines formations par les entités concernées et des difficultés dues à la prévalence de la pandémie de la covid-19.

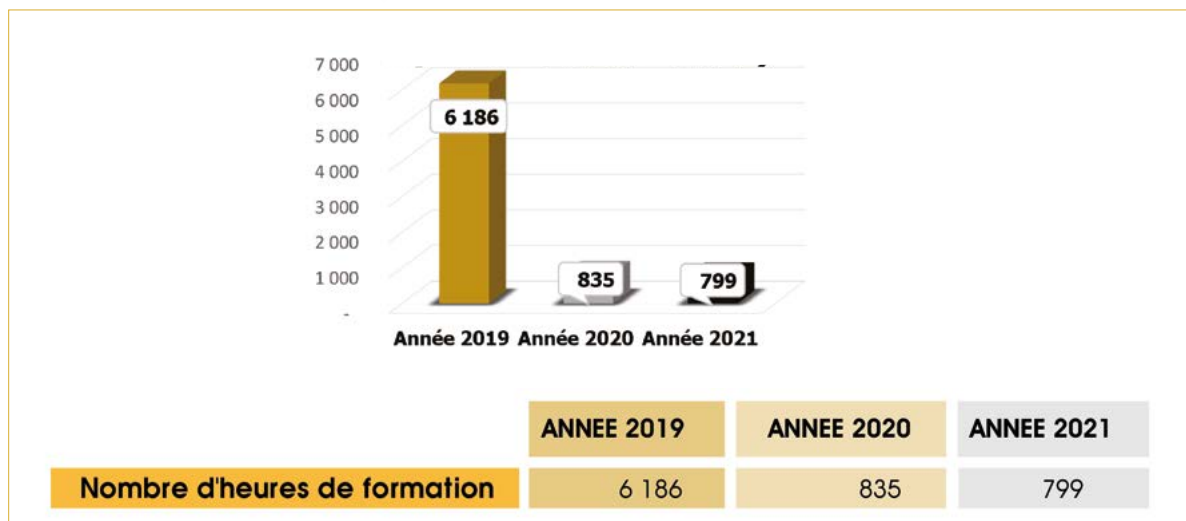
Pour rappel, le budget de la formation en 2020 avait augmenté par rapport à celui de 2019 et avait été exécuté à **41,9%** à cause de la suspension des formations pour des raisons liées à l'observation des mesures barrières dues à la covid -19.

V-3.2. Nombre de formation par direction en 2021



De manière générale en 2021, l'on a assisté à 81 formations effectivement déroulées contre 33 en 2020. L'analyse du tableau ci-dessus permet de constater que la Direction Centrale de l'Exploitation se démarque avec le nombre de formations reçues le plus élevé contrairement à l'an dernier où la Direction de la Transformation Digitale et des Systèmes d'Informations occupait le premier rang des formations reçues, suivie de la Direction Centrale du Crédit et des Affaires Juridiques.

V-3.3. Evolution du nombre d'heures de formation depuis 2019



Une observation globale de la courbe d'évolution du nombre d'heures de formation permet de constater qu'en 2021, l'on a enregistré une légère baisse comparativement à 2020, où l'on avait observé une baisse significative du nombre d'heures de formation du Personnel par rapport à 2019.

Cette baisse s'explique par **la suspension des formations pour des raisons liées à l'observation des mesures barrières dues à la Covid -19.**

V-4 CONDITIONS DE VIE / POLITIQUE SOCIALE

V-4.1. Santé du personnel

Concernant la couverture sanitaire du Personnel, tout comme depuis 2020, les actions suivantes ont été réalisées au cours de l'année 2021 :

- Le suivi régulier des obligations de la Banque au titre de la Médecine du Travail (visites d'embauche et visites médicales systématiques du Personnel) ;
- Le maintien des garanties pour ce qui est de l'Assurance Maladie ;
- La poursuite du contrat d'extension de la Couverture sanitaire jusqu'à 70 ans pour le Personnel retraité(1) à hauteur de 80% pour les Employés, Agents de Maîtrise ; 90% pour les Cadres et 100% pour les Cadres Supérieurs.

Depuis l'exercice 2018, une enveloppe de **20 000 000 francs CFA** est allouée chaque année pour le suivi de la Médecine du Travail et l'approvisionnement des différentes boîtes à pharmacie du réseau. Aussi, il faut relever que le Comité de Lutte Contre le VIH-SIDA installé par la Direction Générale en 2018, et formé en Août 2019 par le GTR (Groupe de Travail Régional) sur la prévention et la prise en charge du VIH-SIDA, n'a pas réellement fonctionné à cause des mesures de restrictions dues à la pandémie de la Covid -19.

V-4.2. Comité d'hygiène, de sécurité et de santé au travail (CHSST)

En 2021, le CHSST a continué ses activités sur la lancée de 2018 où il est entré dans la phase opérationnelle. Les dates ci-après ont principalement marqué l'année :

Dates	Activités
19/03/21	Réunion ordinaire avec comme ordre du jour Présentation du rapport de visite de contrôle des lieux de travail sur l'ensemble du réseau ; Bilan des activités du CHSST pour le compte de l'année 2021 ; Adoption du programme annuel de prévention de la santé et la sécurité au travail .
30/06/21	Réunion ordinaire avec comme ordre du jour Présentation du rapport de la dernière réunion (19 mars 2021); Point Covid -19 ; Présentation du rapport annuel d'activité du Médecin du Travail.
30/09/21	Réunion ordinaire avec comme ordre du jour Présentation du rapport de la dernière réunion (30 juin 2021) ; Présentation de la situation de mise en œuvre des recommandations du CSST ; Point Covid -19.

V-4.3. Délégués du personnel

Les relations entre la Direction Générale et la Représentation du Personnel dans le cadre du dialogue social, sont restées permanentes et demeurent de bonne qualité.

L'élan de solidarité manifesté par les Délégués du Personnel à l'endroit de la Direction Générale à l'occasion de la Fête du Travail (allocation d'une partie budget de la fête en faveur de la lutte contre la Covid -19 à la Banque), démontre à suffire le bon climat social qui règne au sein de la Banque.

Les doléances éventuelles remontées à la Direction Générale, sont généralement traitées avec diligence.

V-4.4. Sport

Contrairement à l'année dernière, les activités sportives de cette année n'ont connu aucune interruption et se sont déroulées dans de bonnes conditions malgré la persistance de la pandémie de la Covid -19.

Pour ce faire, les mesures restrictives suivantes ont été prises par AFA :

- Port du masque obligatoire pour toutes les équipes ;
- Désinfection des espaces (gradins, stades) ;
- Tests Covid obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Sur les 8 équipes affiliées, la Banque a occupé la 5ème position au championnat APECCAM (Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun), et n'a remporté aucune médaille en coupe.

V-4.5. Evènements sociaux

L'année 2021 a été marquée de manière générale par :

- Les reclassements multiples (catégoriel et échelon) pour la majorité des employés suite aux évaluations 2020 avec prise d'effet en Janvier 2021 ;
- Le paiement de la prime de résultat pour l'exercice 2021 en Aout 2021 ;
- Le paiement de la prime COP'S 2021 (Contrat d'Objectif et de Performances) en Aout 2021 ;
- L'évaluation des performances 2021 du Personnel au mois de Décembre 2021 ;
- Le paiement des salaires du mois de décembre 2021 et du 13e mois sur un bulletin.

Aussi, cette année a également été marquée par l'**absence de célébration solennelle des fêtes ordinaires du fait de l'observation des mesures barrières de distanciation contre la propagation de la pandémie de la COVID-19, notamment :**

- La fête de présentation des vœux du Personnel à la Direction Générale pour le compte de 2021 ;
- La Journée internationale de la Femme, le 08 mars 2021 ;
- La Journée internationale du Travail, le 1er mai 2021 ;
- La Journée internationale de lutte contre le SIDA, 1er décembre 2021 ;
- Les cérémonies d'« Aurevoir » pour les Collaborateurs admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

VI. CONCLUSION

Après un fort rebond en 2021, l'économie mondiale pourrait entrer dans une phase de ralentissement prononcé dans un contexte marqué par la menace de nouveaux variants de la Covid-19 et une montée de l'inflation, de la dette et des inégalités de revenus qui pourraient mettre en péril la reprise dans les économies émergentes et en développement.

Bien que les perspectives économiques du Cameroun demeurent positives, elles sont entourées de grandes incertitudes, compte tenu des prévisions de ralentissement de la croissance de la production et des investissements, sous l'effet de la persistance de la pandémie de la Covid-19 et des menaces pour la sécurité dans les régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest et de l'Extrême Nord. A cet égard, le Cameroun devra soigneusement ajuster sa politique budgétaire et monétaire en vue de remédier de toute urgence aux risques budgétaires posés par des entreprises publiques et à accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles édictées par le FMI.

Au niveau de la Commercial Bank, la priorité sera donnée au développement et à l'optimisation des produits et services pour chaque ligne de clientèle, à la continuité de la mise en œuvre des axes majeurs du Plan Stratégique de Développement 2020-2022 et du Contrat d'Objectifs et de Performance 2021-2023, à parachever le processus de certification de la banque à la norme ISO 9001-2015, à renforcer l'assise financière de la banque au regard des normes prudentielles et enfin à préparer l'ouverture du capital de la banque au profit des investisseurs crédibles conformément à l'engagement de l'Etat, Actionnaire majoritaire.

En complément de son plan de maillage du territoire national, la politique commerciale restera soutenue avec pour objectifs une croissance de l'ordre de 10% des encours des crédits et des dépôts. Dans ce contexte, une attention particulière sera accordée à l'intensification de la communication et des actions marketing de grande envergure afin de mieux se faire connaître auprès de la clientèle cible et de se positionner comme un acteur incontournable du marché bancaire camerounais.

CB-ONLINE

**Votre banque
où et quand
vous voulez !**



**Souscrivez maintenant
et bénéficiez de ses avantages:**

- ✓ Transactions sécurisées à distance, en temps réel et 24/24
- ✓ Gain de temps

CB-online en bref:

Le service CB-Online de Commercial Bank est une solution de banque à distance à travers une plateforme accessible sur internet proposant un accès direct aux services et opérations en temps réel.



4

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR
LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

CB-INFOS

**votre compte
à la loupe !**



**Souscrivez maintenant
et bénéficiez de ses avantages:**

✓ Information en temps réel sur les opérations effectuées sur le compte

✓ Gain de temps

✓ Sécurité de votre compte

✓ Traçabilité des mouvements du compte via les alertes SMS

CB-Infos en bref:

CB-Infos est une solution permettant au client Commercial Bank d'être notifié instantanément à chaque mouvement de son compte (débit ou crédit) par SMS via son téléphone mobile.

Vivez une Expérience
Client **VIP UNIQUE**



Bienvenue au
Gold Space

Sis à notre agence Yaoundé
Intendance

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

1.5 1.7 REGIME FISCAL

La CBC est assujettie au régime de l'impôt sur les sociétés (IS) au taux actuel de 30 % plus 10 % de centimes additionnels, soit un taux effectif de 33,33%, avec un impôt minimum forfaitaire (IMF) le cas échéant, l'actuel «minimum de perception» est de 2,2 % du chiffre d'affaires.

Les opérations de restructuration bénéficient cependant des mesures exceptionnelles d'exonération fiscale dont l'impôt sur les sociétés.

Par ailleurs La Banque a fait l'objet en 2013 et 2015 respectivement :

D'un contrôle sur pièce sur les exercices 2011 et 2012. Ledit contrôle s'est soldé par l'AMR n 523/DGE/G13 du 6/11/2013 de FCFA 500 millions ;

D'une Vérification Générale de la Comptabilité sur les exercices 2014 et 2015 soldé par l'AMR n 556/DGE/CCF/VG/17 du 22/11/2017 de FCFA 727 millions.

La Banque s'est acquittée de la somme de FCFA 450 millions pour le paiement du principal et des CAC de la VGC 2014 – 2015 ainsi que de la somme de FCFA 51 millions pour l'introduction d'une demande de remise gracieuse auprès du Ministère des finances par courrier du 10 Avril 2018. Elle a proposé un acquittement de FCFA 287 millions en plus des sommes déjà versées.

Le 5 juin 2018, le Directeur Général des Impôts a rejeté par courrier N 4470/MINFI/DGI/DC/C/OD la demande faite par la CBC. En conséquence, le solde des impositions de FCFA 728 millions contenu dans les AMR N 523 et N 556 demeure totalement dû. Ces redressements concernant la période sous Administration Provisoire, la Banque estime que ces impôts devraient être inclus dans le plan de restructuration et non réclamés à la Direction actuelle. Une correspondance demandant leur annulation a été introduite auprès du Ministre des Finances en avril 2019 et renouvelée en avril 2020.

Par lettre n° 001342 du 05 juillet 2021, le Ministre des Finances a dégrevé au profit de la CBC les montants suivant :

- **FCFA 160 296 357 représentant les pénalités sur l'AMR 523/DGE/13 du 06/11/2013 ;**
- **FCFA 277 513 884 représentant les pénalités sur l'AMR 556/DGE/17 du 22/11/2017 Le montant principal de ces deux AMR soit FCFA 289 418 899 a été payé au Trésor et par le mécanisme du compte séquestre mettant fin ainsi à ces impositions en attente dont le montant total donnait la somme de FCFA 728 millions.**

1.6 1.8 REGIME DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Par note N 127/MINFI/DGE/CGS du 29 janvier 2015, le Directeur des Grandes Entreprises de la Direction Générales des Impôts a informé la CBC que les nouvelles dispositions des articles 225 ,342 et 543 du code général des impôts s'appliquent désormais à la CBC en tant qu'entreprise publique. Il s'agit de l'application de la TSR sur les achats des biens et fournitures à l'extérieur du Cameroun, et, de l'enregistrement de nos bons de commandes par les fournisseurs.

La CBC par la lettre N 020/AP/DASA/in du 02 février 2015, a sollicité une dérogation spéciale à l'application de cette mesure dont le renchérissement des frais généraux et des coûts de production s'avère très néfaste dans un environnement aussi concurrentiel que celui des Banques.

L'arrêté 00000201MINFI du 04 mai 2020 portant classification des entreprises publiques a conforté la position de la CBC dans la mesure où la CBC n'y est pas listée.

1.7 1.9 PERSONNEL

L'effectif du personnel permanent, Cadres, Agents de maîtrise et Employés confondus, s'est établi au 31/12/2021 à **469** personnes (dont 01 détaché auprès du GIE GCB) contre 439 au 31/12/2020.

1.8 1.10 PROVISIONS A CARACTERE GENERAL

Les Provisions à caractère général en couverture des risques de crédit sont dotées en application des dispositions de l'article 17 du règlement COBAC R-2018/01 selon lesquelles « tout établissement de crédit est tenu de constituer des provisions spécifiques (créances douteuses) et des provisions à caractère général pour couvrir le risque de crédit. Ces provisions portent sur l'encours global des créances saines, sensibles, immobilisées et impayées.

Le taux minimal annuel est fixé à 0.5% de l'encours ci-dessus et devra atteindre à terme un minimum de 2% de l'encours global des créances) ». L'encours au 31 décembre 2021 est de FCFA 7 035 319 584.

1.11 PROTOCOLE D'ACCORD ETAT-CBC.

En vertu des dispositions de l'article 7 du protocole d'accord Etat-CBC selon lesquelles « **Si au cours de la période d'amortissement, l'insuffisance d'actifs connaît une variation de nature à affecter significativement de manière positive ou négative les fonds propres de la Banque, les parties s'engagent à se rapprocher pour convenir par avenant de toute modification du plan de restructuration permettant de réaliser l'équilibre financier de la banque.** », la CBC a saisi par correspondances N 1725 et 1726/DG/DAJC/NJ du 14 juin 2019 le Ministre des Finances à l'effet de lui proposer un ajustement du protocole d'accord en raison des situations qui pourraient nuire à l'équilibre financier de la banque. Il s'agit :

a) Litiges survenus avant la fin de l'Administration Provisoire :

- Du litige opposant Dame COMBET et sieur KENFACK à la CBGE et ses actionnaires, suite à un contrat d'assistance technique conclu par Dame COMBET et sieur KENFACK avec M YVES MICHEL FOTSO, du temps où il était PCA de cet établissement. La Banque se trouve impliquée dans cette affaire, en sa qualité
- d'actionnaire de cet établissement financier. Cette procédure très couteuse en termes de frais, demeure pendante devant la Chambre d'arbitrage de la CCI pour le paiement de la somme de 3.253.960,38 euros réclamée par les requérants ;
- Du litige opposant Sieur Martin Luther NJANGA NJOH ex-Administrateur Provisoire à la CBC qui a saisi l'inspection du travail en réclamation de dommages et intérêts pour licenciement abusif, et dont la procédure a abouti à la condamnation surprenante de la Banque au paiement de FCFA 144.643.373. L'appel interjeté par la banque demeure pendant devant la Cour d'appel du Littoral ;
- L'affaire des pénalités sur loyers par EKITAGROUP, propriétaire de l'immeuble siège de la CBC et qui réclame à la banque la somme de FCFA 777 165 514 représentant les pénalités et les intérêts sur les retards de paiement loyers bloqués à l'initiative de la Justice ;
- Le sort des frais et honoraires payables aux avocats Me NTAMACK PONDY et André Marie OWONA de FCFA 2 916 835 686 ainsi que les frais déboursés dans le cadre du suivi de des actions de recouvrement et imputés sur le compte séquestre ;

b) Recouvrement

- Les actions de recouvrement menées par la CBC sur certains dossiers transférés et qui ont abouti à la conclusion des protocoles d'accord pour solde de tout compte. Notamment le cas des dossiers COMAR et CIMED pour lesquels aucune autre action ne sera plus effectuée par la SRC ;
- L'impact de la mise en liquidation de GETMA, par le mécanisme de substitution suivant, sans modification du montant global des créances cédées en 2016 :
Le transfert à l'Etat (SRC), des engagements par trésorerie douteux de GETMA de FCFA 1 980 669 491, en contrepartie ; o La reprise des dossiers CGCC, SOTRATA, HSI et MOHAMADOU BAYERO, NALIGNON, BATI CONFORT, inscrits sur la liste initialement arrêtée au 31/12/2016.

Par correspondance N 0005574/MINFI/SG/DGTFCM/DCFM/SDMEC/SMO du 23 août 2019, la partie Etat « prend acte des mesures proposées par la CBC dans la perspective de la certification des comptes auxquelles elle n'est pas opposée, dans la mesure où, elles n'ont pas pour effet d'alourdir l'engagement résultant de la convention. La partie Etat examinera néanmoins, au moyen, d'une évaluation, l'incidence réelle desdites mesures sur les engagements financiers, pour s'assurer que celles-ci n'opèrent pas une

rupture de l'équilibre financier de la Banque », « Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que les dispositions nécessaires seront prises par mon département ministériel pour qu'une solution soit apportée à ces différents dossiers avant la clôture de l'exercice 2019 afin d'éviter un impact sur les fonds propres et la situation de la banque ». Par lettre 00001540/MINFI/SG/DAJ du 05 mars 2020, le Ministre des Finances a ainsi marqué son accord pour la mise à jour de la liste des créances compromises cédées : liste certifiée par les Commissaires aux comptes.

Au 31 décembre 2019, la situation a évolué ainsi :

- Par lettre N 1540/MINFI/SG/DAJ/CER/CEA3 datée du 05 mars 2020, le MINFI a donné son accord pour la mise à jour de la liste des créances compromises cédées,
- Le rapport des Commissaires aux Comptes du 07 avril 2020 a certifié les nouvelles créances compromises cédées et notamment la substitution de GETMA par d'autres créances à hauteur du même montant.
- Par correspondance N 018/CBC/DG/DGA du 20 avril 2020, cette liste certifiée a été portée à l'attention du Ministre des Finances.

c) Convention de cession des droits litigieux.

Par lettre N 0004845/MINFI/SG/DAJ/CEA3-Bpd du 23 juillet 2020, le MINFI a signé la « convention de cession de droits litigieux » par laquelle l'Etat se subroge dans les droits, actions et obligations de la CBC pour les procédures juridictionnelles pendantes à la date de signature et devient ainsi partie au procès en lieu et place de la CBC dans le cadre de l'affaire Sylvana Combet/Kenfack Douagni contre CBGE/YMF et CBC.

Cette convention de cession de droits litigieux a amené à la signature d'un avenant N 2 au protocole d'accord Etat/CBC afin d'inclure dans le fonctionnement du compte séquestre des frais de fonctionnement et les coûts générés par la procédure.

1-12 Coefficient de Transformation.

Par décision COBAC D-2019/114 du 27 avril 2019, la banque a obtenu une dérogation du respect de la norme relative au coefficient de transformation jusqu'en 2025 en raison des engagements restructurés d'un montant total de 61 400 millions de FCFA que la banque porte désormais sur l'Etat du Cameroun en vertu d'un protocole d'accord signé le 28 juin 2017.

Cette exonération a eu pour conséquence la prise d'une autre décision COBAC D-2019/115 portant interdiction à la CBC de distribuer les dividendes avant 2025.

1-13 Ratio de Structure de Portefeuille.

Par lettre COB/1124/DSP/DCP/NDC du 16 juin 2020, la COBAC a déclaré le ratio de structure de portefeuille **inopérant** en zone CEMAC.

1-14 Impact de la Covid-19 sur l'activité de la Commercial Bank.

L'année 2020 a été marquée par l'émergence de la pandémie de la Covid-19 qui a ébranlé la plupart des économies dans le monde. L'espoir de 2021 s'est envolé, la pandémie étant toujours présente et toujours plus virulente. Les activités sont dès lors restées fortement influencées par les mesures barrières mises en place par les autorités pour renforcer la lutte contre cette pandémie.

La Commercial Bank n'a pas été épargnée et la plupart des segments de son marché ont été touchés soit par une limitation du nombre de demandes de financement de la clientèle soit par une contraction des opérations et des dépôts. Cette situation a contraint la banque à réviser ses prévisions budgétaires de 2020. Ainsi :

- Le Produit Net Bancaire a été ramené à FCFA 24 287 Ms contre FCFA 26 875 Ms précédemment validé ;
- Les Frais de Fonctionnement portés à FCFA 15 870 Ms au lieu de FCFA 15 680 Ms ;
- Le Résultat Net est passé de FCFA 4 269 Ms à FCFA 1 501 Ms.

Nonobstant ce contexte de marasme économique qui a induit des dépenses supplémentaires pour l'acquisition des kits de protection et la prise en charge du personnel, la Commercial Bank a fait preuve de résilience grâce notamment au dynamisme et à l'agressivité de son équipe commerciale qui s'est caractérisée courant 2020 et 2021 plutôt par un accroissement des opérations avec la clientèle, des placements auprès des correspondants et une présence plus accentuée sur le marché des titres.

Si l'approbation et l'application de plusieurs vaccins affermit l'espoir que la pandémie se résorbe dans le courant de l'année 2022, de nouvelles vagues d'infection et de nouvelles variantes du virus suscitent des inquiétudes quant aux perspectives.

Malgré cette perspective d'avenir incertain, la Commercial Bank a poursuivi la mise en œuvre de son plan de développement en s'assurant, notamment de la consolidation de ses acquis commerciaux et organisationnels soutenus par une politique commerciale proactive. Dans ce contexte et en s'orientant résolument vers le marché des titres dans la limite des contraintes réglementaires, elle a réalisé un bénéfice net de FCFA 3 576 millions largement supérieur aux prévisions budgétaires de FCFA 2 973 millions.

Les comptes sont présentés suivant le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), institué par le règlement COBAC R-98/01 du 15 février 1998 et ses instructions modificatives.

Les états financiers ci-joints, ainsi que la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) qui a été déclarée le 12 mars 2022 auprès des Administrations statistiques et fiscales camerounaises conformément au Code Général des Impôts ont été établis à partir de la balance générale de la CBC convertie en CFA.

Les principes, les règles et conventions comptables suivants, internationalement admis, ont été retenus pour l'élaboration des états financiers :

- La continuité de l'exploitation, ce qui suppose que la CBC continuera à bénéficier du soutien financier de ses actionnaires et autres bailleurs de fonds ;
- La permanence dans l'application des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- La prudence ;
- Le coût historique (le principe du nominalisme) ;
- L'importance relative ;
- La prééminence de la réalité économique sur les apparences juridiques ;
- La non compensation des dettes et des créances sauf les cas expressément admis par le PCEC, et la non compensation des produits et des charges ;
- La séparation des exercices et le rattachement à ceux-ci des charges et des produits y afférents ;
- La conversion en FCFA au cours du jour au 31 décembre 2021 des soldes du bilan exprimés en devises à la clôture de l'exercice.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en Franc CFA.

Nous noterons que le « principe du coût historique » et de « la permanence des méthodes » a cependant connu une entorse dans son application suite à la réévaluation des immobilisations instituée par les lois des finances 2010 et 2011 et le décret 2011/0975/PM du 04 avril 2011 fixant les modalités de la réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables des entreprises. A l'issue de cette réévaluation intervenue en décembre 2013, un écart de réévaluation de FCFA 894 004 725 a été dégagé et imputé en augmentation des immobilisations à dû montant. Les immobilisations issues de cet écart de réévaluation seront amorties suivant la durée restant à courir des immobilisations initiales. L'écart imputé au passif se verra diminué au rythme des dotations des amortissements et sera ainsi totalement apuré en produits quand ces immobilisations seront complètement amorties.

Il est à noter que cet écart a été porté en augmentation de capital dans les sociétés commerciales autre que les établissements de crédits. A la CBC comme dans tous les établissements assujettis à la COBAC, cet écart sera inscrit en produits au rythme de son amortissement.

En dérogation au principe de non compensation, les fusions suivantes ont été faites en respect des prescriptions du PCEC :

- Fusion des comptes des correspondants : FCFA 70 000 000
- Fusion des comptes de la clientèle : FCFA 8 862 000 000

Description	31/12/21	31/12/20
• Capital social (1)	16 500 000 000	16 500 000 000
• Réserve légale (2)	645 488 774	339 554 166
• Réserves facultatives	2 294 000 000	0
• Report à nouveau (3)	14 751 326	11 339 845
• Pertes antérieures non affectées (3)	0	0
Ecart de réévaluation des immobilisations et des créances	3 034 480 661	1 649 934 963
Fonds de garantie de crédit	139 370 587	130 868 376
Autres Emprunts	8 366 343 427	9 202 977 770
Dépôts de garantie	3 850 000	3 850 000
Situation nette	30 998 284 775	27 838 525 120

1.9 Réserve légale

L'article 33 des statuts de la CBC précise que sur les bénéfices nets diminués des pertes antérieures, il est prélevé 10 % pour former le fonds de réserve légale. Cette dotation cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 20 % du capital social.

L'AG statuant sur les comptes au 31/12/2020 a affecté 10 % du bénéfice à la réserve légale suivant les dispositions ci-dessus soit FCFA 305 934 609.

La réserve légale constitue une garantie pour les tiers; elle ne peut donc être distribuée. Elle peut être utilisée pour imputer les pertes ou pour être incorporée au capital social (l'Acte Uniforme OHADA articles 346 et 546).

Elle sera reconstituée jusqu'à hauteur de 20% du capital au moins par affectation des bénéfices futurs. Toutefois, dans le cadre de l'augmentation de capital suivant décision de l'AG extraordinaire du 11 aout 2021, FCFA 305 934 609 ont été affectés à cet effet. D'où le solde de FCFA 645 488 774.

Réserves Facultatives	31/12/21	31/12/20
Affectation du résultat bénéficiaire net (AGO du 11/08/2021)	2 294 000 000	1 531 000 000
Incorporation en augmentation du capital		-4 219 194 591
TOTAL	2 294 000 000	0

L'AG du 11 Août 2021 a affecté la somme de FCFA 2 750 000 000 en réserve facultative. Toutefois, cette somme inclut FCFA 456 millions de prime de Contrat d'Objectif et de Performance signé entre la CBC/MINFI sous l'égide du FMI, affecté aux contributeurs. D'où le solde de la réserve facultative soit FCFA 2 294 000 000.

Report A Nouveau	31/12/21	31/12/20
Solde d'ouverture	11 339 846	11 582 231
Report antérieur à affecter	-11 339 846	-242 385
Affectation résultat de l'exercice clos	14 751 326	0
Réduction du capital	0	0
Absorption des réserves légales et facultatives	0	0
Solde de clôture	14 751 326	11 339 846

L'AG DU 11 Août 2021 a décidé d'affecter en report à nouveau la somme de XAF 14 751 329

Ecart de réévaluation et fonds de garantie	31/12/21	31/12/20
Solde d'ouverture	1 780 803 339	672 469 521
Amortissement écart de réévaluation 2021	- 57 152 702	-62 897 571
Imputation surcote réévaluation des créances 2021	-1017 314 400	
Imputation surcote HAZIM 2021	- 117 024 400	- 117 024 400
Gains sur décote OTA 2021	2 576 037 200	1 264 236 326
Fonds de garantie de crédit 2021 remboursé	24 7005 859	24 019 463
Fonds de garantie de crédit 2021 constitué	33 208 070	
Solde de clôture	3 173 851 248	1 780 803 339

Une réévaluation légale des immobilisations a été instituée par les lois des finances 2010 et 2011 et le décret 2011/0975/PM du 04 avril 2011 fixant les modalités de la réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables des entreprises. A l'issue de cette réévaluation intervenue en décembre 2013, un écart de réévaluation de FCFA 894 004 725 a été dégagé et imputé en augmentation des immobilisations à dû montant. Les immobilisations issues de cet écart de réévaluation seront amorties suivant la durée restant à courir des immobilisations initiales. L'écart imputé au passif se verra diminué au rythme des dotations des amortissements et sera ainsi totalement apuré quand ces immobilisations seront complètement amorties.

En respect des prescriptions du PCEC et de la réglementation COBAC, la dotation des amortissements de l'écart de réévaluation comptabilisée en immobilisations à l'actif a été imputée en diminution de ce compte au profit d'un compte de produit. Il en sera ainsi jusqu'à l'amortissement total de cet écart.

Par ailleurs, il a été enregistré en 2016 une surcote de XAF 702 146 400 sur les créances HAZIM. Cette surcote sera amortie en contrepartie d'un compte de produit sur la même période d'amortissement de l'engagement de l'Etat.

Les opérations sur les Obligations de Trésor Assimilée (OTA) effectuées en 2021 ont généré une décote de XAF 2 822 959 126 qui sera imputée en produit à l'échéance ou à la cession de ces OTA.

Enfin, un mécanisme de garantie des prêts aux particuliers a permis de mettre en place un fonds de garantie de crédit remboursable à la fin de cycle dudit crédit. D'un solde de FCFA 130 868 376 au 31/12/2020, ce fonds a progressé à FCFA 139 370 587 au regard des mouvements de la période.

NOTE 3 (bis)

AUTRES EMPRUNTS A TERME ET AUTRES DEPOTS RECUS

Suivant convention signée le 14 et le 20 mai 2019 entre la Commercial Bank Cameroun et la Banque Européenne d'Investissement, cette dernière a octroyé en faveur de la CBC, un emprunt à moyen terme d'un montant d'EURO 14 000 000, 00 soit FCFA 9 183 398 000 au taux fixe de 5,117 %, remboursable en sept ans et prenant effet du 16/12/2019 au 16/12/2026.

Le déblocage a eu lieu le 16 décembre 2020. Le remboursement se fera ainsi qu'il suit :

1. Les trois premières semestrialités allant de juin 2020 à juin 2021 concerneront uniquement les intérêts Soit FCFA 234 957 238 chacune
2. La quatrième semestrialité de décembre 2021 est composé du capital et les intérêts Soit FCFA 834 854 364 et FCFA 234 957 238.
3. Les 10 semestrialités restantes seront composées d'un capital fixe de FCFA 834 854 364 et d'un intérêt variable. A terme échu, les intérêts feront un total de FCFA 2 114 615 139 et un capital de 9 183 398 000 soit un remboursement total de FCFA 11 298 013 139 à effectuer au 16 décembre 2026.

Courant 2021, la première échéance de FCFA 834 854 364 a été remboursée en même temps que les intérêts de FCFA 434 670 894. Le reliquat des intérêts courus et non échus sur cet emprunt au 31/12/2021 est de FCFA 17 799 791 imputés en compte dettes rattachées.

1.10 Autres dépôts reçus

Dépôt P/location coffres par la clientèle

3 850 000

Les dépôts reçus des clients qui s'élèvent à FCFA 3 850 000, sont des sommes versées par les clients à titre de caution pour la location des compartiments des coffres forts.

1.10.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	SOLDE AU 31/12/20	DIMINUTION	AUGMENTATION	SOLDE AU 31/12/21
Provisions pour litiges en cours(1)	307 801 022	0	0	307 801 022
Provisions pour indemnités de départ en retraite (2)	0	0	0	0
Provisions indemnités de fin de mandats sociaux (3)	494 052 107	0	0	494 052 107
Provisions pour exécution d'aval et cautions (4)	1 168 310 384	76 122 946	424 370 248	1 516 557 686
Provisions général couvertures risques de crédit (5)	6 009 530 128	-	1 025 789 456	7 035 319 584
Provisions pour immobilisations en cours	0	0	-	0
Provisions assainissement CBC (6)	1 112 013 440	1 122 013 440	-	0
PROVISION POUR RISQUE ET CHARGES (8)	3 117 976 817		2 089 951 954	5 207 928 771
TOTAL	12 219 683 898	1 198 136 386	3 540 111 658	14 561 659 170

1.10.1.1

4.1 LES PROVISIONS POUR LITIGES

Les provisions pour litiges correspondent aux risques de pertes portés sur les litiges en cours impliquant la CBC.

Analyse des provisions pour litiges au 31/12/2021 :

	SOLDE AU 31/12/20	DIMINUTION	AUGMENTATION	SOLDE AU 31/12/21
Affaires FNE	30 000 000			30 000 000
Affaire CPE	36 143 545		0	36 143 545
Affaire FOKAM CHOUPO	250 000			250 000
Affaire Me SAAH TAZOH	-			-
Affaire GOUABE Félix	2 580 000			2 580 000
Affaire ESSOKA	-			-
Affaire NGANGO OTTOU	1 000 000			1 000 000
Affaire ONANA NENE BLAISE	5 000 000			5 000 000
Affaire SCI LA ROSE	37 056 647			37 056 647
Affaire CPI C/JETLINER	37 333 245			37 333 245
Affaires KAMSEU LENA	439 233			439 233
Affaires ALPHA FUND	80 000 000			80 000 000
Affaire Me BERNARD MISSELEL	-			-
Affaire CBC / Mr SOUOPKODJOU	0	0		0
Affaire CBC / MINTP	0			0
Affaire CBC / Mme KAMTCHING	14 792 751	-		14 792 751
Affaire CBC / Me KENGOUM	0	0		0
Affaire CBC / LIQUIDATION CAMAIR	60 768 148	-		60 768 148
Affaire CBC / TAMOKA	2 437 453	-		2 437 453
TOTAL	307 801 022	0	0	307 801 022

4.2 LES PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La banque a externalisé au profit d'ALLIANZ, l'indemnité de fin de carrière du personnel à compter du 1er janvier 2019. L'indemnité versée à l'assureur en 2019 provenait d'une provision constituée antérieurement. Ayant déjà payée deux échéances de près de XAF 1 milliard 300 millions, une provision parallèle à la charge effective nous est apparue porteuse d'un risque fiscal, raison pour laquelle cette double imputation a été abandonnée d'où la reprise de la provision en 2020. Désormais seule l'IFC effectivement payée sera comptabilisée en charge.

4.3 LES PROVISIONS POUR INDEMNITES COMPLEMENT DE RETRAITE

Dans le cadre du développement de la politique sociale en faveur du personnel, la banque a mise en place un programme d'accompagnement du personnel au départ à la retraite, dénommé « Programme Retraite Heureuse ».

Il n'existe plus de provisions en raison de ce que les paiements sont effectifs depuis juillet 2020.

1.10.1.2 4.4 LES PROVISIONS POUR EXECUTION DES AVALS ET CAUTIONS

(4) Les dotations de provisions pour exécution des avals et cautions concernent les engagements hors bilan donnés à la demande de la clientèle, devenus douteux directement ou par effet de contagion lorsque l'engagement par trésorerie est déclassé en souffrance.

Ces provisions sont déterminées conformément aux prescriptions de l'article 17 du règlement COBAC N 2018/01.

Leur cumul par client se présente ci-dessous.

CLIENTS	SOLDE AU 31/12/20	REPRISES	DOTATIONS	SOLDE AU 31/12/21
GETMA				
SOCIETE DE TRANSIT ET DE MANUTENTION	50 000 000	45 025 012		4 974 988
BULDING AND ROOFING INDUSTRY	26 855 879		78 039 473	104 895 352
PERSEVERANCE GLOBE TROTTERS	7 000 000			7 000 000
ETIC INTERNATIONAL	158 129 173			158 129 173
BULL CAMEROUN	77 444 285			77 444 285
SICOO	100 000			100 000
ARCHDIOCESE DE YAOUNDE	10 000 000			10 000 000
LE ROUSSILLON	24 119 168		35 466 849	59 586 017
K.B.C.	3 027 243			3 027 243
SANY AFRICAM	230 346			230 346
AICC	8 000 000			8 000 000
PV ENTREPRISE	44 696 258			44 696 258
WISSINTER	1 278 956			1 278 956
Société internationale (SITC)	25 000 000			25 000 000
CONSULTING SERVICES ENGINEERING &	140 461 447			140 461 447
TECHNIQUE TCHADIENNE D'APPROVISIONNEMENT	17 714 535			17 714 535
SOCIETE INDUSTRIEL DE BETON ARME	182 720 000			182 720 000
ETABLISSEMENT HYDRO GLOBAL	320 000			320 000
ETS EMBRIG	1 500 000			1 500 000
SOCIETE D'ETDUES ET DE TRAVAUX	25 173 012			25 173 012
ART LIGHT AND TECHNIC	52 729 101			52 729 101
SPRINGRAPHIC	3 800 000	1 500 000		2 300 000
ENTREPRISE D'ETUDES & DE REALISATION DE BATIMENTS & TRAVAUX PUBLICS	79 986 209	22 095 789		57 890 420
TODJOM GENIE CIVIL ET BTP	10 387 861			10 387 861
SANTE 2000 PLUS	600 000			600 000
SOCIETE DES TRAVAUX DU CAMEROUN	0		292 988 631	292 988 631
SOCIETE DJARAKO BTP SARL	33 596 871		17 525 295	51 122 166
ETABLISSEMENT AMADOU YAYA	7 502 145	7 502 145		0
CAMEOUN NOUVELLE GENERATION	28 619 999			28 619 999
ETS FONTAINE GROUP	0		350 000	350 000
FI PME	2 077 896			2 077 896
E.B.T (ENTREPRISE TECHNIQUES DU BATIMENT) DES	144 000 000			144 000 000
ANA	1 240 000			1 240 000
TOTAL	1 168 310 384	76 122 946	424 370 248	1 516 557 686

4.5 LA PROVISION A CARACTERE GENERAL EN COUVERTURE DES RISQUES DE CREDIT

Cette provision qui est fiscalement non déductible est portée à **FCFA 7 035 319 584** au 31/12/2021 sur la base du taux de provisionnement annuel de 0,5 % de l'encours des créances prévu par le R-COBAC 2018/01. La hausse observée est corollaire à celle de l'encours de nos engagements par trésorerie.

1.10.1.3 4.6 PROVISION POUR ASSAINISSEMENT CBC

La mise en œuvre des opérations de restructuration a donné lieu à la constitution des provisions en vue de :

- Conforter les fonds propres de la banque,
- Apurer les non-valeurs et les reports à nouveau déficitaires des exercices antérieurs
- Assurer le renouvellement de l'outil de production, la formation et poursuivre l'assainissement du portefeuille tel que prévu dans le protocole d'accord Etat-CBC.

Elle a été totalement reprise pour **FCFA 1 122 012 440** pour faire face aux provisions sur créances en souffrances.

ELEMENTS	SOLDE AU 31/12/20	DIMINUTION	AUGMENTATION	SOLDE AU 31/12/21
Provisions assainissement CBC	1 122 013 440	1 122 013 440	-	0
TOTAL	1 122 013 440	1 122 012 440	-	0

Des avances avaient été faites pour la construction de trois nouvelles Agences (MBOUDA, NGONG et KOUSSERI). La situation de la Banque n'ayant pas permis l'ouverture immédiate de ces Agences, une provision équivalente à la détérioration de ces aménagements a été dotée soit **FCFA 89 754 898 en 2012**. En raison de l'imputation en immobilisation de l'essentiel de ces encours (Agences de NGONG et MBOUDA déjà opérationnelles) après les réceptions provisoires, une autre provision n'est plus opportune. Cette provision a été reclassée en classe 2 à la demande de la COBAC.

Une provision pour risques bancaires généraux dont le montant au 31/12/2021 est de **FCFA 5 207 928 771** (en augmentation de FCFA 2 089 951 954) a été constituée pour faire face aux effets inconnus des crises multiples et du COVID 19 sur nos engagements. Leur montant pourrait être revu éventuellement en fonction des provisions sur créances en souffrance effectivement dotées sur des clients.

NOTE 5**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FRAIS IMMOBILISES**

Ce poste est constitué des frais immobilisés (frais exceptionnels à étaler, frais de premier établissement, frais de modification de capital) et des immobilisations incorporelles proprement dites (logiciel d'exploitation et licences et marques).

Le tableau ci-après présente les principaux mouvements enregistrés pendant l'exercice 2021

1.10.1.4 5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FRAIS IMMOBILISES BRUTES

INTITULE	SOLDE AU 31/12/2020	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2021
AUTRES FRAIS IMMOBILISES (1)	19 012 052	45 097 044	0	64 109 096
FRAIS ACQUIS DES IMMOBILISATIONS (2)	0	547 553 722	0	547 553 722
LOGICIEL D'EXPLOITATION (3)	3 067 603 307	424 410 415	0	3 492 013 722
ECART DE REEVALUATION LOGICIEL	4 624 846	0	0	4 624 846
TOTAL	3 091 240 605	1 017	0	4 108 301 386

5 1-1 Autres frais immobilisés : l'acquisition porte principalement sur la sécurisation des accès au système d'information « ACCES SYSTEM INFO/DATAPRO » de FCFA 45 097 044

5-1-2 Frais d'acquisition des immobilisations : portent sur les frais d'enregistrement et d'actes de FCFA 543 771 068 en vue de la mutation au profit de la CBC du titre foncier dans le cadre de la dation en paiement de PRODUCAM/NEO INDUSTRY ; et celui de DAMAS de FCFA 3 782 654

5-1-3 Les logiciels d'exploitation : il s'agit de divers logiciels et licences acquis par la banque depuis la création jusqu'à la fin du présent exercice.

L'augmentation de la valeur des logiciels résulte des principales acquisitions suivantes :

- Logiciel NESSUS VULNER ABILITY de FCFA 2 728 000 ;
- Droits de douane pour l'acquisition •
- Différents logiciels de FCFA 189 664 423 ;
- Logiciel REIS/VNEURON de FCFA 22 302 540 ;
- Amplitude RH/Paramétrage 13ème mois de FCFA 5 870 815 ;
- Amplitude RH-PAEI Sopra Banking de FCFA 10 249 328 ;
- FORMATION/HOMO/ASSIST/SOPRA de FCFA 4 906 558 ;
- GIE/LOGICIEL de 9 765 430 ;
- GIE/LOGICIEL de FCFA 4 891 436 ;
- Formation DCH/Sopra de FCFA 7 359 838 ;
- Renouvellement licence /SANCFIS de FCFA 21 507 885 ;
- Intégration gestion RISQ/VNEURON/LIC de FCFA 36 700 794 ;
- PIN MANAGEMENT/GIE de FCFA 14 717 873 ;
- Droit de douane/GIE de FCFA 17 594 784 ;
- LICENCE B2I de FCFA 44 918 273 ;
- 50 accès Standard USER/MCB de FCFA 8 712 563 ;
- Enregistrement des MARQUES OAPI/CBC BOURSE client de FCFA 2 250 000 ;

1.10.1.4.1 5-1-2 Ecart de réévaluation des logiciels

En application des dispositions des lois de finances 2010 et 2011, la réévaluation légale des immobilisations a été réalisée au 31/12/2013. L'écart de réévaluation relatif aux logiciels a donné la somme de FCFA 4 624 846 portée au débit d'un compte « écart de réévaluation des logiciels ».

1.10.1.5

5-2 AMORTISSEMENTS DES VALEURS INCORPORELLES

INTITULE	SOLDE AU 31/12/2020	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31/12/2021
AUTRES FRAIS IMMOBILISES	4 805 824	86 84996	0	90 890 820
LOGICIEL D'EXPLOITATION	2 334 998 054	351 973 677		2 686 971 731
ECART DE REEVALUATION LOGICIEL	4 624 846	0	0	4 624 846
TOTAL	2 344 428 724	438 058 673	0	2 782 487 397

NOTE 6**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FRAIS IMMOBILISES**

Les immobilisations sont enregistrées à leurs valeurs brutes (6.1) puis avec prise en compte amortissements (6.2)

6.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

INTITULE	SOLDE AU 31/12/2020	AUGMENTATIONS	SORTIES	SOLDE AU 31/12/2021
Agencement, aménagement et installation + VSAT + SYSTAC (1)	4 432 382 688	234 802 053	0	4 667 184 741
Matériel Roulant (2)	1 617 567 483	215 429 708	95 700 000	1 737 297 191
Matériel de bureau (3)	1 391 310 053	163 830 468	4 603 160	1 550 537 361
Matériel de maison (4)	56 236 007	1 063 472	0	57 299 479
Mobilier de bureau (5)	701 824 718	91 777 796	1 507 658	792 094 856
Mobilier de maison (6)	80 145 061	392 000	0	80 537 061
Matériel informatique (7)	3 123 738 014	158 994 641	7 104 050	3 275 628 605
Matériel Lourd (8)	333 097 210		24 957 220	358 054 430
Ecart de réévaluation		889 379 879		889 379 879
Immeubles acquis par adjudication	2 979 423 300		480 183 693	3 459 606 993
SOUS TOTAL IMMOBILISATION	15 605 104 413	1 371 431 051	108 914 868	16 867 620 596
Terrain et immeubles acquis par Adjudication	689 944 719	9 143 242 000	0	9 833 186 719
S/TOTAL	16 295 049 132	10 514 673 051	108 914 868	26 700 807 315
IMMOBILISATIONS EN COURS	377 174 954	111 210 883	82 801 575	40 5 584 262
AVCES/CDES IMMOB	433 015 504	369 951 066	289 373 658	513 592 912
TOTAL	17 105 239 590	10 995 835 000	481 090 101	27 619 984 489

6.1.1 AGENCEMENT AMENAGEMENT ET INSTALLATION + VSAT+SYSTAC

Les acquisitions de l'année 2021 donnent FCFA 234 802 053. Elles portent principalement sur les travaux d'aménagement des agences de MOKOLO, GRAND MALL, AKWA, la MEZZANINE au Siège et diverses plaques publicitaires. Ci-dessous les plus significatives :

- SIEGE de FCFA 60 millions (donc MEAZZNINE de FCFA 17 millions et GIE de FCFA 3 millions),
- DOUALA de FCFA 3 millions,
- GRAND MALL de FCFA 69 millions,
- NLONGKAK de FCFA 4 millions,
- GAROUA de FCFA 8 millions,
- MOKOLO de FCFA 43 millions,
- YAOUNDE de FCFA 13 millions,
- BAFOUSSAM de FCFA 6 millions,
- MBOUDA de FCFA 4 millions,
- MAKEPE de FCFA 3 millions,
- MBOPPI de FCFA 15 millions,
- AKWA CENTRE de FCFA 3 millions, • NGONG de FCFA 2 millions.

1.10.1.5.1 6.1.2 MATERIEL ROULANT

L'augmentation du matériel roulant au cours de l'exercice 2021 est de FCFA 215 429 708, correspondant aux acquisitions ci-dessous :

- 01 SANTA FEE WAGON SHORT 2,4L 6SP AT 4WD : HYD de FCFA 31 000 000, dans le cadre du CAR PLAN pour un directeur.
- 01 TUCSON 1.9 R 5-Door de FCFA 23 500 000 pour le directeur d'agence de Yaoundé,
- 01 PRADO 2,8L VX 6-AUTO 4X4 de FCFA 59 000 000 pour le PCA,
- 01 RAV 4 de FCFA 23 000 000 pour le directeur d'agence Douala,
- 04 HILUX 3. OL COUNTRY DC 5MT 4x4 de FCFA 77 819 708 pour le Siège, les régions à savoir Yaoundé, Bafoussam et Garoua.

Les diminutions portent sur la cession et ou mise au rebut des vieux véhicules suivant :

IMMATRICULATION	MARQUE	VALEUR D'ACQUISITION
LT 754 IH	FORTUNER 2694CC ESS BVA	39 250 000
LT 776 GV	PRADO VX PCA	56 450 000
TOTAL		95 700 000

1.10.1.5.2

6.1.3 MATERIEL DE BUREAU

Acquisition de plusieurs matériels de bureau d'une valeur de FCFA 163 830 468 (split, téléphones CISCO IP, téléviseurs, Frigo, Destructeur de papiers, Calculatrices, Onduleurs, Colonnes de climatiseur, Extincteurs, Appareil photo, Chariot, Détecteurs, Régulateur de tension, Horodateur, Coffre-fort, Armoire IGNIFUGUE, Dateur numéroteur, Composteur dateur, et Inverseur source, etc...).

A contrario, il y a eu vente aux enchères de divers matériels de bureau de FCFA 4 603 160.

6.1.4 MATERIEL DE MAISON

Les acquisitions sont de FCFA 1 063 472, aucune cession n'a été effectuée en 2021.

1.10.1.5.3

6.1.5 MOBILIER DE BUREAU

Plusieurs acquisitions des mobiliers de bureau d'un montant de FCFA 91 777 796 ont été réalisées au cours de l'année 2021 (Fauteuils, Chaises, Bureau avec retour, Fauteuils de réception, Coffres forts, table, Armoires de rangement, Meuble frigo, Placards en bois, Tabourets, Workstation, etc..) contre divers vieux mobiliers vendus aux enchères d'une valeur d'origine de FCFA 1 507 658.

6.1.6 MOBILIER DE MAISON

Acquisition des mobiliers de maison d'un montant de FCFA 392 000 et aucune cession n'a été faite.

1.10.1.5.4

6.1.7 MATERIEL INFORMATIQUE

Acquisition des plusieurs matériels informatiques d'un montant de FCFA 158 994 641 (Lap top HP, Ordinateurs, Imprimantes, Desktops, disque dur, baie de brassage, haut-parleur, téléphone Cisco, Onduleur, Scanner, Serveurs ProLiant, routeurs, etc...). Quelques matériels obsolètes ont été cédés ou mis au rebut d'une valeur de FCFA 7 104 050.

1.10.1.5.5

6.1.8 MATERIEL LOURD

Il y est noté globalement des acquisitions de FCFA 24 957 220 portant principalement sur 02 groupes électrogènes.

1.10.1.5.6

6.1.9 ECARTS DE REEVALUATION

Conformément aux dispositions des lois de finances 2010 et 2011, les immobilisations de la banque ont été réévaluées sur la base de l'encours au 31/12/2010. L'écart de réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissable est de FCFA 894 004 725. Cet écart a été imputé dans des comptes d'actif dédiés par nature des immobilisations.

Le détail de l'écart de réévaluation par nature est indiqué dans le tableau en annexe. Il est amorti depuis l'exercice 2013 sur la durée restant à courir et suivant le taux d'amortissement initial.

INTITULE	MONTANT DES ECARTS DE REEVALUATION
Agencement, aménagement et installation + VSAT + SYSTAC	757 007 202
Matériel Roulant	8 618 771
Matériel de bureau	30 568 304
Matériel de maison	1 876 226
Mobilier de bureau	49 188 351
Mobilier de maison	6 620 546
Matériel informatique	18 125 038
Matériel Lourd	17 375 441
TOTAL MATERIEL AMORTISSABLE	889 379 879
LOGICIELS INFORMATIQUES	4 624 846
TOTAL GENERAL	894 004 725

1.10.1.6

INTITULE	SOLDE AU 31/12/2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE AU 31/12/2021
IMMOBILISATIONS EN COURS (1)	377 174 954	111 210 883	82 801 575	405 584 262
AVCES/CDES IMMOB (2)	433 015 504	369 951 066	289 373 658	513 592 912
TOTAL	810 190 458	481 161 949	372 175 233	919 177 174
PROVISIONS SUR AVANCES EN COURS	127 092 970	23 275 986	54 614 058	89 754 898

6.2.2. AVANCES ET ACOMPTE SUR COMMANDES DES IMMOBILISATIONS

L'évolution de ce poste s'articule autour des projets ci-dessous :

Elles concernent les avances et acomptes payés aux fournisseurs à la commande des immobilisations.

Pour tenir compte de la vétusté et de la détérioration probables des travaux réalisés depuis à l'Agence de KOUSSERI toujours en cours, une provision pour risque général de FCFA 89 754 898 avait été dotée depuis 2011. A la demande des Commissaires aux Comptes, cette provision a été transférée en classe 29.

INTITULE	SOLDE AU 31/12/2020	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2021
Nouvelle agence MOKOLO	4 702 214	0	0	4 702 214
Nouvelle agence NLONGKAK	5 802 122	0	4 002 214	1 799 908
Nouvelle agence INTENDANCE	12 288 000	0	0	12 288 000
Nouvelle agence AKWA CENTRE	11 095 250	171 672	11 266 922	0
Nouveau Guichet GRAND MALL	6 237 551	- 6 237 551	0	0
Divers travaux sur BONABERI, YAOUNDE, MBOUDA, BAFOUSSAM, SIEGE et MAKEPE	294 229 261	268 410 430	236 353 428	326 286 263
Divers travaux AKWA	406 000	0	0	406 000
Divers travaux NGONG	7 979 422	0	0	7 979 422
Divers travaux KOUSSERI	78 961 284	82 722 204	11 825 610	149 857 878
Divers travaux MAROUA	2 160 100	0	0	2 160 100
Divers travaux KRIBI	4 500 000	0	0	4 500 000
Autres Divers travaux	4 654 300	0	0	4 654 300
	433 015 504	369 951 066	289 373 658	513 592 912

1.10.1.7

6-3 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS

La technique et les modalités des amortissements n'a pas changé au courant de l'exercice. Les taux linéaires annuels conformes au CGI applicables à la CBC sont les suivants :

- Agencements, Aménagements, installations 10%
- Matériel roulant 25%
- Matériel de bureau 15%
- Matériel de reprographie 33%
- Réfrigérateurs et climatiseurs 25%
- Mobilier de Bureau 10%
- Matériel de logement 15%
- Mobilier de logement 10%
- Matériel informatique 25%
- Matériel lourd 10%
- Immeubles 5%

INTITULE	SOLDE AU 31/12/2020	DOTATIONS	SORTIES	SOLDE AU 31/12/2021
Agencement, aménagement et installation + VSAT + SYSTAC	2 758 879 662	264 615 294		3 023 494 956
Matériel Roulant	1 000 279 531	326 813 077	90 766 493	1 236 326 115
Matériel de bureau	906 565 804	179 900 809	4 603 160	1 081 863 453
Matériel de maison	50 216 009	2 436 893	0	52 652 902
Mobilier de bureau	599 368 013	79 673 720	1 507 658	677 534 075
Mobilier de maison	61 132 580	6 015 531	0	67 148 111
Matériel informatique	2 558 795 828	303 069 000	7 104 050	2 854 760 778
Matériel Lourd	181 415 213	22 349 147		203 764 360
Immeubles Acquis par Adjudication	49 719 849	159 702 655		209 422 504
ECART / REEVALUATION (1)	737 730 041	57 152 704		794 882 745
TOTAL AMORTISSEMENTS	8 904 092 530	1 401 728 830	103 981 361	10 201 849 999
Provisions sur immobilisations en cours	127 092 970	23 275 986	54 614 058	95 754 898
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9 031 195 500	1 425 004 816	158 595 419	10 297 604 897

(1) Détail des amortissements écarts de réévaluation

INTITULE	SOLDE AMORTISSEMENT AU 31/12/2020	DOTATION DE 2021	SOLDE AMORTISSEMENTS ECART DE REEVALUATION AU 31/12/2021
Agencement, aménagement et installation + VSAT + SYSTAC	605 411 903	57 098 165	662 510 068
Matériel Roulant	8 618 771	0	8 618 771
Matériel de bureau	30 568 304	0	30 568 304
Matériel de maison	1 876 225	0	1 876 225
Mobilier de bureau	49 133 812	54 539	49 188 351
Mobilier de maison	6 620 547	0	6 620 547
Matériel informatique	18 125 038	0	18 125 038
Matériel Lourd	17 375 441	0	17 375 441
TOTAL	737 730 041	57 152 704	794 882 745

ANNEXE 5 :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES TABLEAU DES MOUVEMENTS ENREGISTRES PENDANT L'EXERCICE

NOTE 7

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sa décomposition est la suivante :

INTITULE	SOLDE AU 31/12/20	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE AU 31/12/21
Dépôts et cautionnements(1)	1 183 866 960	951 232	0	1 184 818 192
Titres de participation(2)	552 131 190	128 480 000	0	680 611 190
Autres titres (3)	335 077 510	0	0	335 077 510
Titres d'investissement(4)	2 500 000 000	0	2 500 000 000	0
Titres en souffrance(5)	2 761 307 894	0	0	2 761 307 894
Avance en compte CBC BOURSE (6)	0	150 000 000		150 000 000
Créances rattachées sur titres	34 375 003	103 124 997	137 500 000	0
Sous total Titres	6 182 891 597	381 604 997	2 637 500 000	3 926 996 594
TOTAL GENERAL	7 366 758 557	382 556 229	2 637 500 000	5 111 814 786
Provisions	-2 786 403 721	0	0	-2 786 403 721
Total net	4 580 354 836	382 556 229	2 637 500 000	2 325 411 065

7.1 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Ils sont analysés ainsi qu'il suit :

	31/12/20	31/12/21
CAMTEL (TELEPHONE)	13 161 669	13 161 669
LOYER A PLUS D'UN AN (CAUTION SUR LOCATION)	1 076 278 554	1 076 278 554
SNEC (CAUTION EAU)	312 085	512 085
AES SONEI (CAUTION ELECTRICITE)	9 431 851	9 800 691
CAMTEL (CAUTION TELEX)	2 970 000	2 970 000
DOUALA 1.COM (CAUTION INTERNET)	895 000	895 000
CAMPOST (CAUTION MACHINE A AFFRANCHIR)	750 000	750 000
ME DUFOURD (CAUTION JUDICATUM SOLVI)	5 997 047	5 997 047
AVANCE/CONSOMMATION DE CARBURANTS	1 900 000	1 900 000
Avance location salle castel hall et DIGICAM plus	400 000	400 000
Cautions divers licences	0	382 392
LOCATION GPE ELECTROGENE	660 000	660 000
CAUTION FINANCIERE VISA	71 110 754	71 110 754
TOTAL	1 183 866 960	1 184 818 192

La ligne de dépôts et cautionnements a connu des mouvements ci-après en 2021 :

- Cautionnement eau Agence de BAFOUSSAM, DSCHANG, KEKEM et MBOUDA = 200 000
- Cautionnement Electricité agence de AKWA-CENTRE = 368 840
- Caution divers licences = 382 392

1.10.1.8 7.2 TITRES DE PARTICIPATION

Ci-dessous, le commentaire sur l'évolution des titres de participations de la CBC dans les différentes entreprises :

1.10.1.8.1 • Commercial Bank- Tchad (CBT)

La participation de la CBC à la CBT passe de XAF 552 000 000 à XAF 680 480 000, la CBC ayant souscrit à l'augmentation du capital de CBT à hauteur de FCFA 128 480 000.

1.10.1.9 • COBSTP

Le 22 juillet 2015, la CBC a participé à l'opération de recapitalisation de la COBSTP en souscrivant à titre symbolique à 20 actions soit 10 euros par action, pour un total de 200 euros équivalent à XAF 131 190.

1.10.1.10

7.3 AUTRES TITRES

Action symbolique en qualité de membre du réseau SWIFT Libérée en 2004.	1 377 510
Participation dans le capital de la GIMAC comme toutes les autres banques de la CEMAC. Son objectif principal concerne toutes opérations commerciales et industrielles se rapportant à l'émission, la gestion et l'exploitation des systèmes, moyens et instruments de paiement électroniques et monétiques.	500 000
Le 24 juillet 2019, libération de FCFA 150 000 000 au titre de la création de la CBC BOURSE, filiale admise comme prestataire en bourse et dans les marchés financiers	-150 000 000
Après fusion-absorption de la DOUALA STOCK EXCHANGE (DSX) par la BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE (BVMAC) conformément aux résolutions des Assemblées Générales des deux sociétés tenue le 01 Juillet 2019, le nombre de nos actions est passé de 900 à 1 832 avec pour même valeur nominale FCFA 100 000	183 200 000

7.4 EMPRUNT OBLIGATAIRE ETAT CAMEROUNAIS.

	SOLDE AU 31/12/2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE AU 31/12/2021
ECMR 2016/2021(1)	2 500 000 000	0	2 500 000 000	0
TOTAL	5 000 000 000	0	2 500 000 000	0

1.10.1.10.1

7.4.1 ECMR 2016/2021

Le 29 septembre 2016, la CBC a souscrit 1 000 000 titres (ECMR 5,50% net par an 2016-2021) de valeur nominale 10 000 pour un montant total de FCFA 10 000 000 000.

Les intérêts sont payables annuellement.

Le montant de la dernière échéance de XAF 2 500 000 000 a été encaissé en 2021 Au titre de remboursement en capital, à côté des intérêts de FCFA 275 000 000.

1.10.1.11

7.5 TITRES EN SOUFFRANCE

Les obligations et actions détenues dans les entités suivantes ont été déclassées en titres en souffrance et provisionnées à 100%. Leur solde est resté inchangé et se détaille ainsi qu'il suit :

DOUALA STOCK EXCHANGE	0
SFA – INGENIERIE	15 750 000
SFA	771 000 000
SFA – INGENIERIE (avance en C/C)	18 000 000
S F A (avance en C/C)	392 657 000
Bons de Trésor	258 555 819
CBGE	110 250 000
C O B S T P	193 243 125
F G H	721 291 950
S M A C	200 000 000
CBCA	80 560 000
TOTAL	2 761 307 894

Les bons de trésor en souffrance concernent 226 titres, code valeur 12106 échus depuis le 05/05/04 qui ne figuraient plus sur nos relevés de titres alors que nous n'avons pas recouvré ladite somme. Après plusieurs réclamations à la CAA depuis 2005, ce n'est qu'en 2009 qu'elle nous a répondu en disant qu'ils menaient les enquêtes en interne pour déterminer la destination exacte du remboursement effectué sur ces titres. Par prudence, ces OTZ valant 214 700 000 ont été déclarées en souffrance et provisionnées entièrement.

La situation reste inchangée pour les autres titres en souffrance.

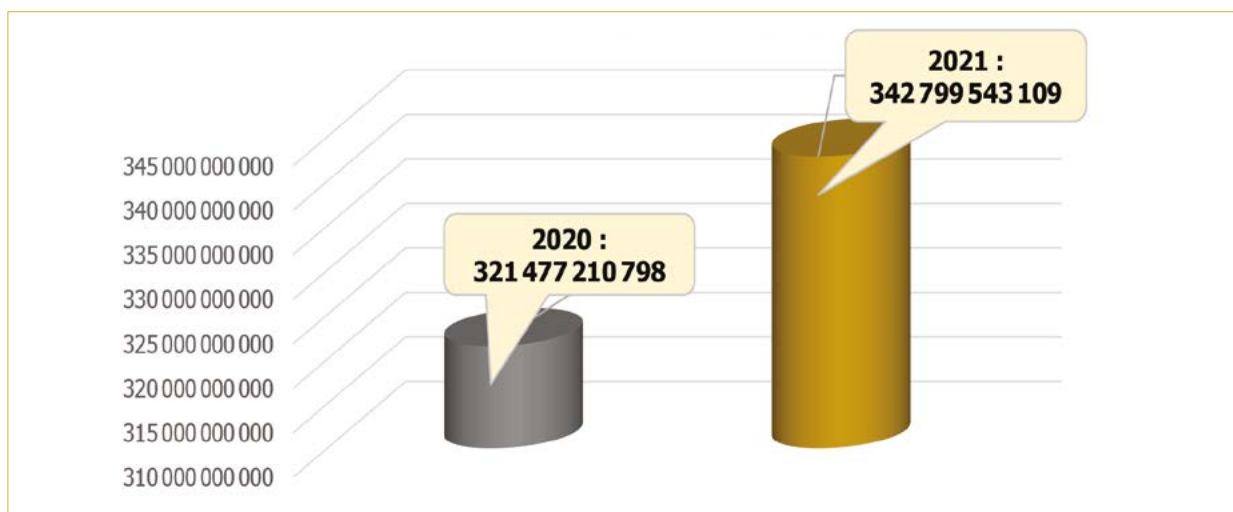
Toutefois, avec la fusion entre la Bourse de Douala et BVMAC et conformément aux résolutions des assemblées générales des deux entités, la CBC est passé de 900 actions d'un nominal de FCFA 100 000 par action de la DSEX, à 1 832 actions de valeur FCFA 100 000 par action de la BVMAC. Ces titres ont été reclassés en titres sains actions BVMAC, d'où la reprise de la provision de FCFA 90 000 000.

1.10.1.11.1 8.1 CREDITS A LA CLIENTELE

Les engagements par trésorerie sur la clientèle se décomposent de la manière suivante :

	31/12/21	31/12/20
Crédits à long terme (CLT)	50 877 954 902	54 899 402 091
Crédits à moyen terme (CMT)	67 136 182 732	62 474 053 887
Crédits à court terme (CCT)	176 386 085 008	151 293 700 337
Créances en souffrance (BRUTES)	22 815 635 269	18 829 850 558
Comptes débiteurs de la clientèle	22 485 143 134	30 254 439 789
Autres sommes dues par la clientèle	3 098 542 064	3 725 764 136
Engagements bruts de la clientèle	342 799 543 109	321 477 210 798
Provisions sur créances en souffrance	< 14 865 059 969 >	< 11 120 096 348 >
Engagements nets de la clientèle	327 934 483 140	310 357 114 450

Engagements bruts de la clientèle



Les crédits à long terme sont à échéance initiale, au-delà de dix (10) ans. La baisse sur cette ligne est de XAF 4 022 millions et se justifie principalement par le remboursement des échéances de 2021.

Les crédits à moyen terme sont des prêts dont l'échéance est comprise entre 2 et 10 ans. Dans la pratique les CMT dépassent rarement la durée de 5 ans. L'encours des CMT est à la hausse à hauteur de XAF 4 662 millions.

Les crédits à court terme sont des prêts à échéance ne dépassant pas 24 mois. Ils regroupent les chèques escomptés, les effets commerciaux escomptés, les avances diverses à une échéance (crédits spots) et les autres prêts amortissables dans cette durée.

Ils ont connu une augmentation de XAF 24 814 218 327.

Les créances en souffrance : sont constituées des impayés, des créances immobilisées, des créances douteuses et contentieuses. Elles connaissent une variation à la hausse de XAF 3 754 248 025.

Autres sommes dues par la clientèle. En diminution de XAF 627 222 072, cette rubrique enregistre un total de XAF 3 098 millions. La mise en œuvre des nouveaux schémas COBAC sur la comptabilisation des opérations de portefeuille depuis 2004 fait apparaître un compte « valeurs non imputées » qui centralise toutes les opérations de compensation. Il est débiteur de XAF 1 888 millions au 31/12/2021.

1.10.1.11.2

Les provisions pour créances en souffrance

La situation des provisions sur créances en souffrance se schématise comme ci-dessous :

	31/12/21	31/12/20
Solde d'ouverture	11 119 361 772	7 838 441 465
Dotations de l'exercice	4 389 811 261	4 331 789 866
Reprises sur provisions antérieures	<644 113 064>	<1 050 134 983>
	-----	-----
Solde de clôture au 31 décembre	14 865 059 969	11 120 096 348

Les principales dotations de l'exercice concernent :

o NALIGNON SARL	163 millions
o PI Engineering	103 millions
o SAVANNAH OIL	531 millions
o CUSH COMPANY CAMEROON	574 millions
o Imperial investments holding	333 millions
o COMPLEXE COSMETIQUE DE L'OUEST	575 millions
o SOTRAC	114 millions

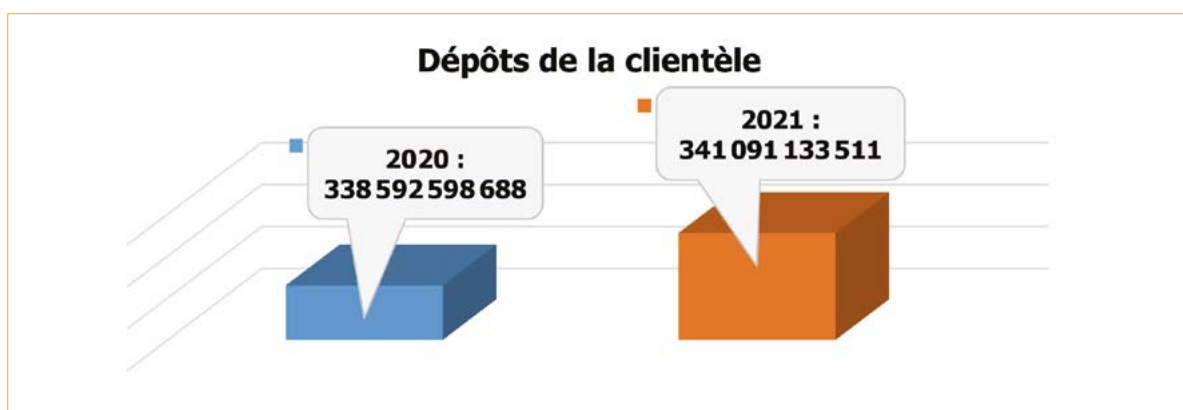
Les reprises importantes de provisions concernent :

o S C I DIAMARE	57 millions
o MATEGANG	72 millions
o CAMLAIT	236 millions
o ENER BTP	48 millions

i. 8.2 DEPOTS DE LA CLIENTELE (soldes créditeurs)

Ils se présentent ainsi qu'il suit :

	31/12/21	31/12/2020
Bons de caisse (BDC)	74 583 677 663	62 932 672 144
Comptes de dépôts à terme (DAT)	61 311 347 390	57 709 332 651
Comptes d'épargne	26 229 324 188	23 317 283 023
Comptes créditeurs à vue	155 957 309 540	183 476 205 602
Autres sommes dues à la clientèle	23 009 474 730	11 157 105 602
TOTAL	341 091 133 511	338 592 598 688



L'essentiel des dépôts de la clientèle est à échéance inférieure à un an sauf cas rares. Ils connaissent des variations globalement suivant le détail ci-après :

Les bons de caisse ont accru de FCFA 11 651 005 519 suite à la mise en œuvre des actions marketing adéquat pour inciter la clientèle à effectuer les dépôts.

Les dépôts à terme suivent une tendance moins haussière que les bons de caisse avec FCFA 3 602 014 739. Les comptes de la clientèle de même nature (comptes courants, comptes chèques et les dépôt) appartenant à un même client et ayant la même devise, ont fait l'objet d'une fusion par compensation des soldes débiteurs et créditeurs. Cette fusion est de FCFA 8 862 millions au 31 décembre 2021 et a par conséquent diminué le total de bilan du même montant.

Les comptes sur livret, ne sont pas en reste dans cette tendance à la hausse. Elle est de FCFA 2 912 041 165. Les comptes créditeurs à vue, quant à eux connaissent une diminution de FCFA 27 569 090 583 qui peut se justifier par la hausse corrélative des autres types de dépôt.

Les autres sommes dues à la clientèle, constituées globalement des chèques certifiés, des chèques de banques, des gold chèques émis, des saisies arrêts, des diverses autres sommes à payer aux clients, augmentent de FCFA 11 852 369 128.

8.3 L'analyse de l'évolution de la masse des emplois et des ressources clientèle du 31/12/20 au 31/12/21 se schématise ainsi :

	F CFA milliards
• Augmentation des emplois et provisions	18,99
• Augmentation des Ressources	<2,45>

• Augmentation nette des Ressources	16,54

Cette analyse est beaucoup plus profonde par illustration selon le détail ci-dessous émanant du « TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE ».

FCFA milliards

ACTIF	Augmentation en emplois/<ressources>
CLT	< 4,02>
CMT	4,66
CCT	25,09
Créances en souffrance	3,99
Provisions/créances	< 3,75>
Comptes débiteurs de la clientèle	< 7,77>
autres sommes dues par la clientèle	< 0,63>
Variation de l'Actif	17,57
PASSIF	
BDC	<11,65>
DAT	<3,60>
Comptes d'épargne	<2,91>
Comptes créditeurs à vue	27,51
Autres sommes dues à la clientèle	<11,86>
Variation du Passif	<2,51>
VARIATION TOTALE = DIMINUTION DES RESSOURCES/AUGMENTATION DES EMPLOIS	15,060

Au 31 décembre 2021, les Bons de caisse et les Dépôts à terme se ventilent par échéance (exprimée en terme de durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement), de la manière suivante :

	<u>Echus ou < 1 mois</u>	<u>3 mois</u>	<u>6 mois à 2 ans</u>	<u>Dettes rattachées</u>	<u>Total</u>
BDC	4 925	17 841	50 751	1 067	74 583
DAT	11 464	6 804	42 308	735	61 311

Ces valeurs se résumaient ainsi qu'il suit au 31 décembre 2020 :
(En millions de francs)

	<u>Echus ou < 1 mois</u>	<u>3 mois</u>	<u>6 mois à 2 ans</u>	<u>Dettes rattachées</u>	<u>Total</u>
BDC	539	498	60 966	930	62 933
DAT	3 689	12 907	40 368	745	57 709

NB : les retraitements suivants ont été opérés sur les comptes de la clientèle

- Fusion des comptes des correspondants : 70 000 000
- Fusion des comptes de la clientèle : 8 862 000 000

II. RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DU 03 JUIN 2022

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur la marche de la société pendant l'exercice 2021, ainsi que lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice, approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2021 tel que présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et le groupement d'intérêt économique, déclare en approuver purement et simplement les termes.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition faite par le Conseil d'administration, décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice 2021 se traduisant par un bénéfice net comptable de FCFA 3.569.692.004:

A la suite de cette affectation, les capitaux propres de la Banque se présentent ainsi qu'il suit :

Capital ;	16.500.000.000
Réserves légales ;	1.002.457.974
Réserves facultatives ;	5.504.000.000
Report à nouveau ;	17.474.130
Total capitaux propres ;	23.023.932.104

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide en respect des dispositions du Contrat d'Objectifs et de Performance, d'allouer au montant maximal de FCFA 596 millions, la prime aux contributeurs du résultat bénéficiaire.

A la suite de cette imputation, les capitaux propres de la Banque se présentent ainsi qu'il suit :

Capital ;	16.500.000.000
Réserves légales ;	1.002.457.974
Réserves facultatives ;	4.908.000.000
Report à nouveau ;	17.474.130

Total capitaux propres ;

22.427.932.104

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres partout où besoin sera.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité

POUVOIRS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres, partout où besoin sera.

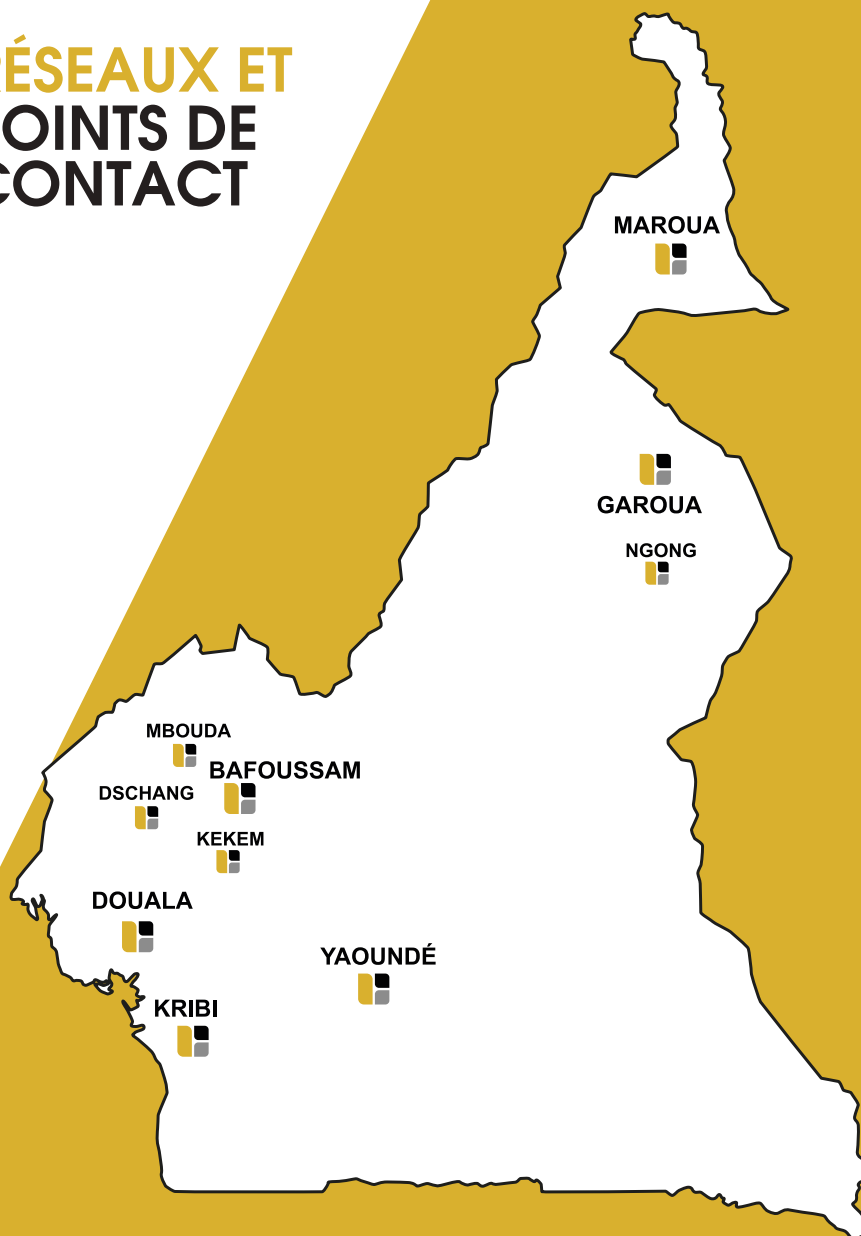
Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14h46.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau de l'Assemblée Générale en sortant de la séance.



Agence commercial Bank YASSA

RÉSEAUX ET POINTS DE CONTACT



LITTORAL

Douala Bonanjo
Avenue Degaulle
BP : 4004
Tel : 233 420 202
fax : 233 433 800
Localisation : Avenue Degaulle

Douala Akwa Mboppi
BP : 15 690
Tel : 233 434 363
Fax : 233 434 410
Localisation : Mboppi, Carrefour
Camp Yabassi

Douala Bonabéri
BP : 4004
Tel : 233 394 183
Fax : 233 434 410
Localisation : Sodiko, Immeuble
4 étage

Douala Makepe
Localisation : Carrefour
Happy Sport

Douala Akwa Centre
Place des Portiques,
Bld Ahmadou Ahidjo

Douala Yassa
Douala 3^{ème}, quartier Bassa
au lieu-dit Mbanga-Bakoko
près de l'école Bercy.

Kribi
BP : 545
Localisation : Quartier Adminis-
tratif Immeuble Emergence II

Guichet de Deido
BP : 4004
Tel : 233 406 979
Localisation : Boulevard de la
République

Guichet du Grand Mall
Axe de l'aéroport de Douala

Nos GAB Externalisés
Dans les stations-services
BOCOM Aéroport, Douala
BOCOM Marché Ndogpassi
Hôtel KRYSTAL PALACE, AKWA

CENTRE

Yaoundé Intendance
BP : 13 171
Tel : 222 220 422
Localisation : Face entrée
Etat Major

Yaoundé Mokolo
BP : 33 567
Tel : 222 229 145
Localisation : Marché Mokolo,
Lieu-dit Algo

Yaoundé Nlongkak
BP : 13 171
Tel : 222 202 084
Nouvelle route Nkol-etou

Yaoundé Messassi
Yaoundé 1 au lieu-dit Ekombitié
immeuble supermarché
Socropole

NORD

Garoua
BP : 425
Tel : 222 272 879
Localisation : Avenue des
Banques

Maroua
BP : 770
Tel : 222 291 972
Localisation : Marché central
face la Permanence RDPC

Kousséri
sur la Route de la National 1 (N1)
à 50m de la station Total Kousséri.

Guichet Ngong
BP : 425
Tel : 222 272 879
Localisation : Marché de Ngong

Nos GAB Externalisés
Aéroport International, Garoua

OUEST

Bafoussam
BP : 1149
Tel : 233 112 402
Localisation : Rond-point BIAO

Agence KEKEM
BP : 347 Bafang
Localisation : Usine Néo-Industry

Dschang
BP : 385
Tel : 233 296 486
Localisation : Face Constellation
Hôtel

Guichet de Mbouda
BP : 152
Localisation : Avenue Principale

Nos GAB Externalisés
Hôtel TAGIDOR, BANGOU

SIEGE SOCIAL

B.P. 4004 - BONANJO - DOUALA - CAMEROUN / TEL. : +237 233 42 02 02 - FAX : 233 43 38 00

SWIFT CODE : CBCDCMCX

E-mail : CBC_aicharequest@groupecommercialbank.com / www.commercialbank-cm.com

     Commercial Bank

LE GLOSSAIRE

TERME	DEFINITION
BON DE CAISSE	Titre de créance émis par la banque
CERBER	Système de Collecte, d'Exploitation et de Restitution aux Banques des Etats Règlementaires de la COBAC
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	Ratio permettant de mesurer la part des gains réalisés par la banque au regard de ses charges de fonctionnement (Hormis les dotations aux provisions)
CREANCES EN SOUFFRANCES	Créances marquées par un doute quant à leur règlement et donc provisionnées
DEPOT A TERME	Somme bloquée sur un compte bancaire par un particulier ou une entreprise en contrepartie du versement d'intérêts
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	Dépréciation de manière irréversible des biens amortissables
ECART DE REEVALUATION	Ecart résultant de la différence entre la valeur comptable d'un bien et sa valeur réévaluée
EMPRUNT OBLIGATAIRE	Contrat par lequel une personne morale (une banque, un Etat ou une organisation gouvernementale) reçoit une certaine somme d'argent de la part des souscripteurs des titres obligataires qu'elle a émis
FONDS PROPRES	Sommes versées par les associés ou actionnaires, augmentées par les profits générés annuellement par l'entreprise qui ne sont pas distribués en dividendes
LOGOYPE	Marque écrite à l'aide d'une fonte de caractères spéciale, et disposée d'une manière particulière, mais lisible
PRODUIT NET BANCAIRE	Marge dégagée des produits d'exploitations bancaires et des charges d'exploitations bancaires
RATIOS PRUDENTIELS	Normes définies par l'organe régulateur qui est la COBAC en vue de veiller à la solvabilité et la liquidité des Etablissements de crédit
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	Marge d'exploitation dégagée au cours d'une période par l'activité principale de la banque hormis le coût du risque
TITRES DE PLACEMENT	Titres acquis avec une intention de conservation à moyen terme pour en tirer un rendement ou une plus-value



CommercialBank
Let's build the future



Contactez nous :
Tél : (+237) 233 47 02 02

Email :
CBC_Aicharequest@groupecommercialbank.com

